

LE VENT DES BANCELS

Mai 2000

N°46

VIVRE EN CÉVENNE À

SAINT ANDÉOL DE CLERGUÉMORT
SAINT MAURICE DE VENTALON
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

Prix de vente au

Rafale de plombs

●●●●●●●●●●

De la gestion
du gibier

L'air de rien ●●●●

La

construction

saine

...Le solaire



Bise-art, blizart

●●●●●●●●●●

l'élagage

un travail de

Sommaire

Crédit photo:

Etienne
Passebois
pages 8-9-
10.

Daniel
Mathieu
pages 11-12-
13.

Evelyne Pavot
pages 14-15-
16-17.

Pascal
Gauthier
(dessin)
page 19.

PNC page 20.
ONC/S.
Cordier
page 21.

courrier des lecteurs

- 4- Sectes: comment s'y retrouver ?
Vie en Cévenne: le point de vue d'un "touriste"
Au Vent de la découverte.

brise municipale

- 6- Etienne Passebois: Aller de l'avant...
7- Elie Pellequer: Coutumes d'autrefois...
Daniel Mathieu: Le concept de "Pays"

vent de la terre

- 8- L'homme et la forêt
bise-art, blizart

- 11- L'élagage: un travail
de titan

fraîche rafale

- 14- Enfance parisienne



Roland
Mousquès
pages 22-23-
24-25.

J. Hugon
page 26.

M. Brugès
page 27.

Eric Tamisier
page 29.

vent des crêtes

- 28- L'Espinass, infos de drenière minute
vent d'antan

- 29- Vieux outils, vieilles coutumes
ah, lisez !

- 30- Livres - Mots croisés
tempête de délibérations

- 32- Conseils municipaux
en coup de vent

- 36- Brèves et revue de presse

rafale de plombs

- 18- Livres propos
sur... la chasse. De la
gestion du gibier
l'air de rien

- 22- La construction
saine: le solaire
Regain de souffle

- 26- Animations...

LE
VENT
DES
BANCELS
VIVRE EN CÉVENNE À SAINT ANDEOL DE CLERGUEMORT
SAINT MAURICE DE VENTALON
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

Directeur de publication:

Étienne Passebois, Maire de
St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction: Thomas

Brasseur, Mathias Brossard,
Pierrette Charton, Gisèle
Chapelle, Ghislaine Guignier,
Jacques et Julie Hugon,
Daniel Mathieu, Marie-
Claude et Christian Mestre,
Roland Mousquès, Anne-
Marie Petit, Eric Tamisier,
Etienne Passebois, Elie
Pellequer, Georges Pons,
Jean-Michel Vandersteen,
Alain Ventura .

Ont également participé à ce
numéro: Suzanne Warrot,
Paul Harvois, Gérard Alcaix,
Pascale Filliau et Estelle
Brasseur.

Imprimerie: Mairie de Saint
Frézal de Ventalon.

ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée
gratuitement aux administrés
de St Andéol de Clerguemort
et de St Frézal de Ventalon
ainsi qu'aux résidents
permanents de Saint Maurice
de Ventalon à leur domicile
sur les trois communes. Pour
un envoi à une autre adresse,
prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

30 F / n°

Abonnement à l'année

(4 n°s): 100 F / an

Abonnement de soutien:

150 F / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de
"Mairie de St Frézal de
Ventalon", et adressés à
Mairie de St Frézal de
Ventalon 48 240.

Retour sur le XXème siècle ou la dérive des mots !

Les maux des mots

Le changement de millénaire (hé ! c'est le 1er janvier 2001, encore 8 mois !) me fait penser au bouleversement de notre société dans les campagnes en peu de temps. En quelques dizaines d'années, nous sommes passés d'une civilisation rurale traditionnelle (avec beaucoup d'habitants et de terres exploitées) à une agriculture industrielle (pour les terrains rentables et quelques rescapés). Les terres restantes se partagent entre les résidences secondaires, le tourisme, les activités de loisir et les lotissements, métastases uniformes des villes.

Dans cette société rurale, les habitants étaient considérés pour ce qu'ils savaient faire. Etaient importants dans la vie: l'agriculteur, le forgeron, l'instituteur, l'artisan, etc... Peu à peu, les mots ont remplacé les actes dans la vie et dans la tête des gens: le "savoir dire" a remplacé le "savoir faire" ! Il est devenu plus important d'avoir son "bac" que d'acquérir un métier. Les mots en submergeant tout ont perdu leurs sens et leurs saveurs.

Pour le meilleur les mots ont donné: la poésie, la littérature, la vulgarisation des sciences, l'échange des idées, les connaissances du monde, le plaisir de la parole ... Mais pour le pire, les mots nous envahissent à travers les imprimés, les dossiers, les déclarations, les formulaires, les enquêtes, les comptes-rendus, les procès verbaux, les journaux, les lois, la radio, les réunions, les commissions et sous-commissions, les assemblées générales, les conseils municipaux et autres, la propagande et le prosélytisme, les papiers à remplir (avez-vous remarqué que l'on ne peut plus faire un pas ou bouger un cil sans remplir "des papiers" !).

Une avalanche de mots, pour chaque acte de notre vie. Sont devenus importants: les politiciens, les avocats, les formateurs, les universitaires, les journalistes, les spécialistes, les enseignants, les assureurs, les experts, les juristes ... les grands manieurs de mots !

En politique comme ailleurs, on change les mots pour ne pas changer la réalité: tics verbaux, euphémismes, néologismes ... font rage !

On découvre non sans surprise qu'il n'y a plus de balayeurs mais des techniciens de surface, plus de pauvres mais des précaires en voie de réinsertion, plus de cantonniers mais des agents municipaux. On va employer des mots anglais pour faire "chic" (où est le "listing" ?). On va dire des mots passe-partout pour faire "mode" ! (traçabilité, faisabilité, en terme de...). On va utiliser des locutions toutes faites; en guise d'analyse dégustons cet exemple: "on va valoriser les savoirs-faire pour optimiser les potentialités des micro-milieus" !

"Ah ! la belle chose que de savoir quelque chose", disait Molière.

Finalement la révolution informatique n'a pas inventé la virtualité, les mots l'ont déjà fait avant elle.

Dans nos vies de tous les jours, dans nos relations affectives, sociales ou professionnelles, redécouvrons le sens des mots, goûtons leurs saveurs. Écoutons ce qu'ils veulent dire dans la bouche de l'autre; écoutons-nous parler. Écoutons plutôt le praticien que le "beau parleur". Dégustons les silences. Et peut-être évitera-t-on beaucoup de malentendus, de disputes, de brouilles, de désaccords, d'équivoques, de méprises, d'erreurs, de quiproquos et autres fâcheries!

Bon: je me relis... et découvre avec effarement et stupeur que cet éditorial n'est qu'une suite de mots !

Aïe! Aïe! Aïe! J'ai mal au crâne ! et je retourne à mes pierres, ma massette et mes burins. ■

Roland MOUSQUES

Sectes: comment s'y retrouver ?

J' ai lu avec le plus grand intérêt, dans le dernier numéro du V.D.B. (n° 45) les articles concernant «les outils de développement», dans lesquels Georges Pons a présenté avec beaucoup de précision et de clarté le dossier de la Nef (Nouvelle Economie Fraternelle). J'ai appris, par l'article de Ghislaine Guignier, que cette association avait, comme on dit, été épinglée, en 1999, comme «structure de financement de la secte de l'anthroposophie» par la commission parlementaire d'enquête ad hoc. Je dis tout de suite que je n'ai pris connaissance, honte à moi, de la Nef, que par le dossier qui lui a été consacré ici, et que je ne peux donc en toute rigueur me prononcer sur ce cas particulier. C'est pourquoi, si je comprends pleinement l'émoi de G. Guignier, et si ses arguments me paraissent convaincants, je ne peux les faire miens en l'état de mes informations. Il reste que se trouve posé là l'inextricable problème des sectes, qui occupe depuis plusieurs années le devant de la scène, sans trouver de réponse satisfaisante.

Puisque nous sommes en

Cévennes, et sans remonter aux calendes grecques, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que les deux derniers siècles ont été féconds en regroupements de toutes sortes, politiques, religieux, francs-maçons, libres-penseurs, etc. Chacun de ces réseaux avait une fonction explicite et une efficacité redoutable dans la contestation d'un «ordre établi», et dans le développement de ce que l'on appellerait aujourd'hui une «citoyenneté» et un «espace démocratique». Parce qu'ils opéraient une distinction fondamentale entre ce qui relève du spirituel, de l'économique, du politique, du culturel, du thérapeutique, pour s'en tenir à leurs lieux d'intervention privilégiés. On imagine mal, par exemple, une loge maçonnique intervenir dans le domaine thérapeutique, ou une «église» dissidente proposer telle quelle une alternative dans le domaine «économique». Je crois que ce fut la raison à la fois de leur succès et de leurs profondes racines, notamment en terres cévenoles. Pour une petite part, les «sectes» actuelles héritent, sans doute, de leurs aînées. Et à ce titre, on doit les considérer sans a

priori péjoratif. Mais aujourd'hui, j'ai le sentiment qu'on est devant un phénomène d'une tout autre nature.

Car ces «sectes» ont en commun, pour la plupart d'entre elles, de combiner en un savant mélange des dimensions de «nouvelle spiritualité» (qui, avouons-le, sont souvent des reprises caricaturales, frelatées, parfois attrape-nigauds, de très anciennes exigences morales); des préoccupations d'ordre «thérapeutique» (là encore résurgences de très vieilles expériences concernant le corps, l'hygiène, l'alimentation, etc... fondées sur le mythe d'une «nature» pure et bienfaisante); des arguments plus prosaïquement financiers; des comportements hiérarchiques souvent infantilisans (qu'on pense au phénomène du «gourou», qui laisse rêver quant à la capacité de ruiner tout raisonnement un tant soit peu rationnel). Il est clair que lorsqu'une association cumule ces fonctions, il y a risque. Risque de dérive en effet «sectaire». Si on mélange «médecine», «religion», «ordre et discipline», «débauchage financier», le tout dans une opacité bien réelle où les liens sont quasiment coupés avec le monde quotidien et ses épreuves, j'ai tendance à penser qu'on met en place tous les éléments qui vont favoriser l'éclosion des sectes.

Bien sûr, j'approuve globalement ce qu'écrit Ghislaine Guignier, et confirme passionnément qu'il ne s'agit pas de sombrer dans la paranoïa : la liberté ne se partage pas. Mais «l'Omnium des libertés individuelles», qui n'est quand même pas une association anti-secte, me semble poser le problème en des termes trop généraux pour être convaincants : il parle d'inquisition sitôt que l'on veut définir les frontières entre l'univers unifié et par définition intolérant, voire mortifère, des sectes, et le monde diversifié, hétérogène, multiple, de la vie dans toute sa complexité.

Oui, lorsque l'été 99 j'ai vu le spectacle de ces tentes

Info

La Nef sauvée des eaux

Ghislaine Guignier et Georges Pons ont évoqué cette société de financement dans nos derniers numéros, tant pour s'indigner des attaques dont elle avait été l'objet que pour souligner le travail important qu'elle réalise au profit de l'économie solidaire, laquelle, comme chacun sait, a maintenant son ministre.

La commission parlementaire sur "les sectes et l'argent" avait en effet "épinglé" la Nef, au motif que ses fondateurs, Jean-Pierre Bideau et Henri Nouyrit, se réclamaient, à titre personnel et sans prosélytisme, du courant de pensée connu sous le nom d'anthroposophie, plus connu peut-être pour sa méthode pédagogique appliquée dans les Ecoles Steiner.

Lors du journal de 13

présidait cette commission d'enquête parlementaire, avait qualifié publiquement de sectes, en bloc, trois organismes d'inspiration anthroposophique : la Fédération des Ecoles Steiner, le Mercure Fédéral regroupant des médecins dont la pratique est reconnue par les instances européennes au même titre que l'acupuncture et l'homéopathie, et enfin la Société financière de la Nef, sous prétexte qu'un nombre important de dossiers de financement qu'elle avait acceptés (en réalité moins de 10%...) relevait d'une des activités précédentes.

A la suite des plaintes en diffamation déposées contre lui, le Tribunal correctionnel de Paris a condamné le 21 mars le député Jacques Guyard pour diffamation, à une amende de 20000 francs et à 30000 francs

Guyard a formulé des accusations à la télévision contre un mouvement au sujet duquel il n'était pas en mesure de justifier d'une enquête sérieuse Aucun des documents produits n'est pertinent au regard des accusations de manipulations mentales, pressions financières, détournements de fonds et pratiques médicales mettant en péril la vie des malades ..." Le Tribunal a par ailleurs estimé que le député ne pouvait se prévaloir de l'immunité parlementaire, en raison du préjudice important subi par les parties civiles "... dès lors que les propos diffamatoires avaient été tenus par un député, président de la commission, dont l'autorité et la compétence n'ont pu être mises en doute par le public."

Qu'on se le dise : jusqu'à plus ample informé, l'anthroposophie n'est pas

d'uniformité toute militaire dressée par l'IVI (Invitation à la Vie Intense) près du Pont de Montvert, et que j'ai connu l'objet du rassemblement, son organisation, ses méthodes, ses ramifications, son «assiette» financière etc., j'avoue que j'ai quelque peu frémé. Une petite armée bien rodée, parfaitement disciplinée, n'aurait pas fait mieux : mais au fait, à quelle «guerre» joueraient donc les sectes ? Vie intense : qu'est-ce que c'est que ce leurre un peu niais ? Le leurre et l'argent du leurre,

si je puis me permettre ce (mauvais) calembour. J'enrage quand même de voir combien d'associations sont désavouées comme «sectes», alors qu'il ne s'agit que de groupes de confraternités de tout poil, parfaitement légitimes, dans nos Cévennes et ailleurs, - quand d'autres filent des jours et des pelotes tranquilles, qui sont à l'évidence des sectes, au sens où j'ai tenté de les définir dans ce «papier». D'accord donc pour ne pas tomber dans la facilité de la dénonciation tous

azimuts ; mais d'accord aussi pour ne pas ignorer le phénomène sectaire, et sa capacité de nuisance dans le rapport qui lie chacun d'entre nous à tout autre.

Je m'en voudrais, bien entendu, si, par inadvertance, j'avais blessé quelqu'un. Qu'on me pardonne donc un éventuel faux-pas, bien involontaire. Et merci aux responsables du dossier sur la Nef, qui ont permis cet échange très amical. ■

Daniel VIDAL

Vie en Cévenne: le point de vue d'un "touriste".

Je viens de lire votre revue ou bulletin "Le Vent des Bancelles" et j'aimerais au travers de quelques réflexions vous faire part de la vue d'un "touriste, estivant ou résident secondaire"-au choix- sur la vie en Cévenne.

Je passe, et ce depuis une trentaine d'années, environ quatre mois par an dans la village de Saint Maurice de Ventalon. Je ne sais pas si cette commune est située en Cévenne, car les anciens du pays disent "en bas en Cévenne", mais c'est la Lozère et bien que marseillais de naissance, j'ai appris à aimer ce département. On peut être du "pays qui nous a vu naître" et avoir deux amours "son pays et la Lozère" !

Ce département souvent désigné comme pauvre a une richesse particulière: sa beauté. Heureusement, celle-ci attire ces amoureux du pays, "touristes,

estivants, etc." qui lui apportent une bonne part de ses ressources. Il est peu probable que cette région s'industrialise. Alors il est bien que soient créés des ateliers artisanaux (potiers, ferronniers). Le produit de ces artisans sera sûrement vendu en grande partie aux résidents occasionnels. Mais, je pense qu'il faut conserver aussi ces commerçants qui viennent servir par tous les temps leurs produits dans ces villages qui, malgré le progrès de l'an 2000, sont souvent isolés.

La vie de ce département, grâce aux aides et subventions, devrait s'améliorer avec l'apport de nouveaux habitants et bien que quelquefois la cohabitation avec les originaires du pays soit difficile, les difficultés avec un peu de bonne volonté de part et d'autre devrait s'harmoniser.

L'avenir de ces communes dépendra pour beaucoup de l'apport du tourisme et de ses adeptes. La

construction des gîtes qui se développe, démontre que bien des propriétaires l'ont perçu. Nul ne peut prévoir quelle sera la vie dans ces régions et les enfants qui s'y installent la trouveront peut-être trop dure et auront envie, comme l'ont fait leurs parents, d'autre chose, et deviendront eux aussi des résidents secondaires. L'avenir le dira.

Je voudrais terminer cette lettre par une réflexion sentimentale en vous citant le cas de deux jeunes gens nés il y a une bonne vingtaine d'années, l'un à Saint Maurice, l'autre à Marseille, devenus au travers des vacances et au fil des ans, des copains. Maintenant l'un conduit des trains, l'autre pilote des avions, ils ne viennent plus souvent à Saint Maurice, mais je suis sûr qu'ils garderont dans leurs souvenirs l'image de ce coin de Lozère qui leur a permis de nouer une amitié de natif du pays et de résident secondaire. ■

Richard DALOROSO

Au Vent de la découverte ...

Ayant lu avec intérêt l'article consacré à Evelyne Pavot, mosaïste à Saint Maurice de Ventalon, j'ai rendu visite à cette artiste dont, à ma grande honte, j'ignorais le travail. Et c'est bien dommage car cette "voisine" a du talent. Cela s'est

terminé par la réalisation d'une mosaïque dans la petite cour intérieure de ma maison, sur un thème naturaliste et avec de la couleur pour trancher d'avec l'austérité du schiste cévenol.

Merci au Vent des Bancelles pour ces découvertes: les Cévennes

sont riches d'artisans et artistes pleins d'idées et de fantaisie et ils font de la belle ouvrage, ouverte sur l'imagination et le rêve, aussi indispensable que le pain, l'eau et la tendresse.

Longue vie à cette rubrique!
Amitiés à tous. ■

brise municipale



Etienne Passebois: Aller de l'avant...

* Note:
Le Tribunal
d'appel, dans
son arrêt du
06 Avril 2000
à "libéré" le
chemin de La
Combe qui est
désormais,
sans réserve,
ouvert au
public.
E.P.

Les sujets ne manquent pas en ce début d'année 2000 pour alimenter notre rubrique. Je pourrais parler de la rencontre au début février avec 2 journalistes de "Libération". Elles avaient été attirées par les résultats du recensement de la population publiés par l'INSEE et où apparaissait une augmentation du nombre des habitants de la Lozère, alors que depuis 100 ans ce département se dépeuplait. Augmentation relevée dans les communes du sud et à St Frézal en particulier. Pourquoi donc cette

dure éternellement et que le propriétaire et la mairie lésés ne puissent pas récupérer leur bien.

Le chemin de la Combe trouvera bien aussi sa destinée initiale. Nous attendons pour le 6 avril les résultats du jugement d'appel.*

Plus pittoresque - si je puis dire - est la situation du parking devant la maison communale. Sous le prétexte que "le Maire ne tenait pas sa parole" et ne s'acquittait pas rigoureusement, à la date fixée, du paiement du loyer - ce qui effectivement était exact (ah ! qu'il

problème avec le maximum de sérieux.

Nous avons pourtant beaucoup de choses à faire qui ont été retenues lors de la préparation du budget. Il faudrait terminer l'aménagement de l'Ayrolle, acheter la propriété Teissier avec la parcelle non partagée Teissier/Fages du Cheylen. Il faut penser à l'entretien des routes. Et l'amélioration de nos adductions d'eau qui constitue pour l'heure le problème le plus préoccupant. Il faut aussi songer au fonctionnement quotidien et il ne passe pas de semaine sans que nous ayons à payer les dépenses engagées pour que vive notre collectivité.

La discussion tourne aussi sur les aides à apporter aux uns ou aux autres. Bien sûr il faut faciliter la vie des gens, bien sûr il faut que nos jeunes - les adolescents surtout - trouvent leur compte dans le pays et n'éprouvent pas le besoin d'aller chercher ailleurs. Mais où trouver l'argent ? Je le dis constamment: ce ne sont pas nos richesses propres, les impôts payés par les contribuables de la commune qui suffiraient à payer ne serait-ce que les salaires. Il ne sera donc pas question de les augmenter. Et comme toujours, nous irons à la recherche de subventions: l'état ? Une aide exceptionnelle viendra sûrement du ministère de l'intérieur; le département nous a promis une aide pour les travaux à l'école: 30% des dépenses engagées. Une DGE de 45% devrait augmenter cette aide mais satisfaction nous sera-t-elle donnée ? La Région promet mais rien ne vient. Son président nous a demandé de signer un contrat territorial de croissance. A quoi cela va-t-il nous amener ? Quelles seront alors nos contraintes ? Il va falloir en débattre sérieusement lors du prochain conseil municipal.

La tâche se poursuit donc quotidienne, permanente, avec la volonté, sans faille, d'aller de l'avant.

■
Mars 2000

Etienne PASSEBOIS

Le mot des "saints-maires"

croissance ? Elles voulaient en connaître les raisons et à ce titre avaient souhaité me rencontrer, comme elles ont rencontré mon collègue du Collet de Dèze. Pourquoi ne pas les recevoir ? Plus de 2 heures de palabres, des notes griffonnées sur un petit carnet. Et puis un article - c'est elles qui l'ont écrit, pas moi. J'y ai relevé quelques détails pittoresques qui n'étaient pas tout à fait conformes à la réalité - mon activité socio-professionnelle entre autre; telle anecdote relatée, à mes yeux sans importance et montée en épingle dans l'article. Mais ainsi va la presse. Et on s'interroge: faut-il rester dans l'ombre ? Vaut-il mieux faire parler de soi ?

Je pourrais évoquer nos querelles St frézalo - St frézaliennes.

Le chemin annexé à Cessenades me laisse toujours dubitatif devant les décisions de la justice et l'enquête d'utilité publique diligentée dans les premiers jours de mars ne permettra certainement pas de trouver une solution parfaite mais il faut poursuivre. Il est inadmissible qu'une telle situation

est bon d'être riche pour disposer à volonté de tout l'argent dont on a besoin !) - il nous a été signifié par la propriétaire que l'usage du dit parking nous serait retiré au début de cette nouvelle année. La menace a été mise effectivement à exécution. Nous avons vu s'ouvrir une tranchée; elle a été refermée quelques jours après. Mystère !

Mais pourquoi donné-je l'impression de m'insurger, ai-je oublié "que la propriété est un droit inviolable et sacré" ? Et que chacun peut disposer de son bien à sa guise...

Je m'attacherai plus sérieusement au vote du budget principal pour l'année 2000. C'est le dernier avant la fin de la mandature de cette équipe 1995-2001. Veut-on pour autant le bâcler en se faisant plaisir et en disant "après nous le déluge!".

"Après nous" la commune doit continuer à vivre. Et pourquoi ne pas dire "avec nous" - du moins pour un certain nombre des membres de l'équipe actuellement en place. Il faut donc continuer à traiter ce



Elie Pellequer: Coutumes d'autrefois...

Malgré le mauvais temps (il pleuvait et c'est bien dommage !) la fête des Bœufs de Pâques s'est déroulée au Pont de Montvert le dimanche 2 avril dernier.

Pendant une vingtaine d'années, après la dernière guerre, un bon nombre d'éleveurs du canton engraisaient des bœufs de Pâques. Ne disait-on pas alors que les bonnes étables se reconnaissent à ce simple fait et les agriculteurs étaient sensibles à ce compliment.

A cette époque-là, les tracteurs n'avaient pas encore envahi le pays et beaucoup de charrois s'effectuaient avec des attelages de bœufs. Ces animaux, qui étaient indispensables aux exploitations,

bénéficiaient d'un régime alimentaire préférentiel: on leur donnait ce qu'il y avait de meilleur dans les granges: du foin (et non du mélange foin et paille) à volonté et du seigle.

Mangeant à leur faim, ils étaient toujours en bon état. Lorsque les travaux agricoles étaient terminés, les bêtes au repos transformaient leur nourriture en viande d'excellente qualité.

Cette coutume des bœufs de Pâques semble remonter loin dans le temps. Ce seraient les Chevaliers de l'Ordre de Malte qui auraient amélioré la qualité du cheptel sur le Mont Lozère en incitant les paysans à aller acheter du bétail en Aveyron. On parlait déjà des bœufs de Pâques qui étaient sacrifiés au sortir du

Carême et ce vers 1690.

Aujourd'hui le Carême a beaucoup moins d'importance qu'autrefois mais la tradition semble avoir survécu et il faut remercier tous ceux qui ont réussi à la médiatiser et à la remettre au goût du jour.

Sans être particulièrement nostalgique du passé, il me semble que nous devrions alors que nous réfléchissons sur le développement du canton, redonner vie à des coutumes d'autrefois qui font partie de notre patrimoine.

Gens actifs du troisième âge, pourquoi n'essayeriez-vous pas d'exploiter ce filon ?

■
Elie PELLEQUER



Daniel Mathieu: le concept de "Pays"...

La loi d'orientation et d'aménagement du territoire (LOADT), du 4 février 1995, a fixé comme objectif la création de nouveaux territoires adaptés aux réalités économiques et sociales de notre époque: les PAYS.

Ces pays ne seraient pas des entités administratives mais des espaces comptant entre soixante mille et trois cent mille habitants qui s'organiseraient autour de projets communs, permettant une meilleure valorisation et un meilleur équilibre des territoires. Vu de Saint Andéol de Clerguemort, cela peut paraître bien compliqué et quelque peu "fumeux". Le sujet mérite cependant que l'on s'y intéresse.

En effet, nous constatons que nos communes ont beaucoup

évolué ces trente dernières années: population plus jeune, nouvelles activités, nouveaux besoins, circulation plus rapide des biens, des personnes, de l'information... Autant d'éléments qui nous amènent à penser que les zones rurales ont à nouveau un rôle à jouer dans notre société.

A l'opposé des départements, les limites géographiques de ces territoires ne sont pas imposées par l'état. Il appartient aux citoyens de faire savoir, en fonction de leurs intérêts à quel pays ils veulent appartenir (ce sont les conseils municipaux qui délibèrent).

Ce choix ne doit pas se faire sans un débat préalable, le risque étant de se voir attachés à un Pays qui ne correspondrait pas

forcément à nos aspirations et à nos besoins.

Le concept de "Pays" n'est pas très facile à cerner, la dimension donnée à cet espace a toujours connu de grandes fluctuations. Entre le Pays Gaulois, la France, pays pour lequel nos ancêtres se sont battus, le pays des nationalistes Corse, Bretons ou Occitans. Nous voyons que le pays est avant tout un terme identitaire forgé par une histoire en perpétuel mouvement. Quel sera le nôtre dans un proche avenir, serons-nous DE LOZERE, DES CEVENNES, ou de nulle part ?

Interrogeons-nous sur ce devenir: ouvrons le débat en faisant part de notre réflexion et de nos expériences.

■
Daniel MATHIEU

Epicéas, pectinés, mélèzes et hêtres, répartis harmonieusement, et certainement pas "en rangs d'oignons" prospèrent sur le versant nord du Bougès depuis plus d'un siècle, fournissant aujourd'hui une source de richesse gérée par l'Office National des Forêts.

L'homme et la forêt.



Dans la Haute-Cévenne, sur le flanc sud du Mont Lozère, le paysage exceptionnel de la forêt du Bougès s'offre à nos yeux. Paysage changeant suivant les saisons, il est le témoignage du savoir-faire et de l'amour de l'arbre de forestiers merveilleux et du légendaire Fabre en particulier, responsable de l'opération.

En 1865, des ingénieurs de Napoléon III analysant les boues du port de Bordeaux qui s'enlisait, en conclurent que l'érosion du Massif du Bougès en était pour partie la cause. Erosion causée par la surpâturation, en ce temps où la population avait grand peine à assurer sa subsistance.

L'expropriation fut décidée et terminée en 1875, année où les forestiers commencèrent les travaux de boisement. Epicéas, pectinés, mélèzes et hêtres, répartis harmonieusement, et certainement pas "en rangs d'oignons", prospèrent sur le versant nord depuis plus d'un siècle, fournissant aujourd'hui une source de richesses gérée par l'Office National des

..... bise-art, blizart

Là où ne se voyait qu'une forêt quelque peu délabrée, apparaît soudain un champ de troncs de châtaigniers, gigantesques sculptures formées par le temps et la main de l'homme...

L'élagage, un travail de titan.



Nom:
Pinard-Legry
Pénom: Denis
Adresse:
La Calvinerie
48370
St Germain
de Calberte
Signe
particulier:
Passion des
arbres.
Tél:
04.66.45.72.11

bise-art, blizart.....



Il vous est sûrement arrivé, au détour d'une route ou d'un chemin, de vous retrouver confronté à un paysage bouleversé. Là où ne se voyait qu'une forêt quelque peu délabrée, apparaît soudain un champ de troncs de châtaigniers, gigantesques sculptures formées par le temps et la main de l'homme. De ces ossatures renaîtront de nouveaux arbres aptes à produire des fruits pour plusieurs générations.

Si nous connaissons les techniques d'abattage très vite, nous avons dû faire connaissance avec des pratiques d'escalade, ce qui a rendu le travail plus intéressant.

Rencontre avec l'un des artisans de ce travail de titan: Denis Pinard Legry.

L'élagage sévère du châtaignier a démarré à titre expérimental dans les années 1980 à l'initiative du CNICM* et de l'ULRAC*. C'est une technique qui a été empruntée aux portugais, qui là-bas ont l'habitude de rajeunir leurs vergers en permanence par cette méthode, permettant de garder une maîtrise du développement de l'arbre, ainsi qu'un rajeunissement des bois porteurs de fruits.

Ce travail s'inscrit dans une démarche de revalorisation de la châtaigneraie.

J'ai démarré ce travail avec deux autres agriculteurs, nous avons déjà une expérience en forestage (coupe



de pins maritimes). Nous nous sommes formés sur le tas en bénéficiant d'un appui technique de l'ULRAC. Si nous connaissons les techniques d'abattage très vite, nous avons dû faire connaissance avec des pratiques d'escalade, ce qui a rendu notre travail plus intéressant. La technique de corde nous permet de nous déplacer plus facilement sur l'arbre et d'intervenir là où c'est nécessaire, nous sommes plus libres de nos mouvements.

L'élagage nécessite aussi une bonne connaissance en arboriculture. Il faut

comprendre comment fonctionne l'arbre en tant qu'individu, mais aussi par rapport à son environnement, comment il va réagir dans les cinq ou dix ans suivant notre intervention.

Nous fabriquons un nouvel arbre, ensuite un an ou deux après il faudra sélectionner les rejets qui deviendront les nouvelles "charpentières" de l'arbre. Il y a aussi les maladies, surtout l'endothia, il faut savoir faire la différence entre un chancre virulent à éliminer et un chancre hypovirulent, qu'il faut si possible conserver.

Le danger: nous le



prenons en pleine conscience, c'est une question d'entraînement, il faut pratiquer; il y a plus de risque d'accident au sol que dans les arbres. Nous n'avons pas droit à l'erreur.

Si l'élagage est un travail, c'est aussi une passion, passion de l'arbre et de ce patrimoine qu'est la châtaigneraie. Nous sommes amenés à effectuer des chantiers dans d'autres régions castanéicoles: Ardèche, Corse, Pyrénées Orientales... nous découvrons d'autres pratiques, mais toujours cette même passion pour cet arbre qui en

impose.

L'élagage est un travail saisonnier, il faut intervenir en repos de végétation de fin octobre au 15 avril. C'est la raison pour laquelle nous travaillons en équipe, actuellement six personnes. Chacun a son statut, nous sommes complémentaires. Nous intervenons aussi de plus en plus sur des chantiers de greffage, suite à une coupe rase. Nous greffons en couronne, entre l'écorce et l'aubier, sur les jeunes rejets, beaucoup en variétés de "pelegrines", "dauphines" et "bouches de Bézécac. La

se fait en avril, mai. Il y a aussi une demande pour la remise en valeur des taillis par la sélection et éclaircie des bois, ainsi que des expériences de régénération par semis naturel.

Nos clients sont surtout des agriculteurs, mais aussi des particuliers attachés à leurs arbres, ainsi que le CRPF et l'ONF qui s'intéressent un peu à la production de bois de châtaignier dans les zones qui lui sont favorables.

Les gens s'intéressent beaucoup au châtaignier, mais le travail de remise en état est énorme: l'élagage d'un arbre prend entre deux heures et une journée, il faut dégager le bois au sol (entre 100 et 150 tonnes à l'hectare), protéger les plaies de taille, entretenir le sol et il faudra ensuite sélectionner les nouvelles branches.

Des aides existent au travers des Chambres d'Agriculture, parfois au Parc National des Cévennes.

Il y a aussi des jeunes qui s'intéressent au travail d'élagage, mais il faut de la formation et de l'expérience.

Voilà, notre entretien se termine, les mots sont comptés, mais nous sentons chez Denis une grande passion dans son rapport avec l'arbre. Pour lui, la saison d'élagage s'achève quand une nouvelle se prépare: la transhumance des brebis sur les hauteurs des Alpes, un travail plus paisible, mais qui permet toujours au regard de porter au loin...

■
Propos recueillis par Daniel MATHIEU

*CNICM: Comité National Interprofessionnel de la Châtaigne et du Marron.

ULRAC: Union du Languedoc et du Roussillon des Associations Castanéicoles.

Le danger: nous le prenons en pleine conscience, c'est une question d'entraînement, il faut pratiquer; il y a plus de risque d'accident au sol que dans les arbres. Nous n'avons pas droit à l'erreur.

fraîche rafale

A Paris, j'habitais un arrondissement très populaire, le Xème et mon immeuble, c'était... la cour des miracles ! Beaucoup de monde s'y cotoyait...

Enfance parisienne



Madame Evelyne PAVOT est née à Drancy en Seine St Denis en 1953. Je suis allé l'interviewer.

Mathias Brossard : As-tu passé ton enfance à Drancy ?

Evelyne Pavot : Non, j'habitais dans un appartement à Paris dans le Xème.

M.B : Quel était le métier de tes parents ?

E.P : Ils avaient une entreprise de "crins" comme on disait, jusqu'à la mort de mon père (à l'âge de mes trois ans); c'est à dire qu'ils fabriquaient des brosses en soie. Ils allaient chercher les crins nécessaires aux abattoirs de la Villette qui étaient dans la banlieue pauvre de Paris. C'était après la guerre, aujourd'hui ils ont été transformés en Cité des Sciences, ces abattoirs .

Mes parents utilisaient les soies de porcs, de martres et les crins de chevaux pour faire

soies de porcs, de martres et les crins de chevaux pour faire des brosses à habits et à



métiers et entre autres celui de "marchande des quatre saisons". Elle vendait des fruits et légumes sur une charrette à bras, à deux roues, qu'elle amenait au marché de notre quartier. Elle se

fournissait aux Halles dans le centre de Paris (ce beau

patrimoine français détruit aujourd'hui...) tous les jours et rangeait sa charrette le soir sous un porche d'immeuble qu'elle louait.

M.B: Y avait-il des choses différentes à Paris par rapport à maintenant ?

E.P : Oui, il y avait moins de voitures ! Ça a été l'ancien Paris jusqu'en 1975. Mais j'ai toujours connu l'électricité, le téléphone très petite, ce qui n'était pas le cas en Lozère, et très vite la télévision.

Il y avait encore les vieux métiers: les vitriers qui arrivaient avec leur casquette;

arrivaient avec leur casquette; ils avaient une sangle pour porter leurs vitres qui dépassaient très haut dans le dos. ils avaient une voix très puissante pour crier: " Vitriers, vitriers !". Les gens intéressés descendaient faire affaire... Les chanteurs de rue sans instrument ou alors avec un accordéon: le bonhomme arrivait dans la cour et chantait les vieux airs de Paris, les gens ouvraient leurs fenêtres pour écouter, à la fin ils enveloppaient les pièces dans du papier journal pour qu'elles ne s'éparpillent pas on entendait "dling-dling", les pièces tombaient (le chanteur criait "Merci Mssieurs'dames!" ... Il y avait les rémouleurs qui arrivaient avec leur petite carriole en criant: "Rémouleur, j'affûte les couteaux, les ciseaux... !" et les gens descendaient...Il y avait les "vrais" clochards, ceux qui avaient choisi de vivre sous le métro aérien ou sous les ponts :ce n'était pas les SDF de maintenant, ils

faisaient presque partie du patrimoine parisien ! On ne pleurait pas sur leur sort, un clochard, il menait sa vie... Il y en avait qui racontaient leur vie: ils avaient été de grands aristocrates et un jour, par déception amoureuse, ils



avaient décidés de tout laisser tomber... Si on leur donnait de l'argent, on avait un comportement plus saint que maintenant, c'était leur choix: s'ils avaient voulu travailler, ils auraient pu. Et on ne les embêtait pas.

M.B : *Pourquoi as-tu décidé de venir vivre en Lozère ?*

E.P: Parce que je me suis toujours ennuyée à Paris: dans mon immeuble, il n'y avait pas d'autres enfants avec qui jouer et je rêvais d'être à la campagne. Et puis cet appartement était trop exigü pour moi, il fallait tout le temps faire attention de ne pas faire de bruit pour les voisins, je ne pouvais pas jouer vraiment.

M.B : *Quand es-tu partie de Paris ?*

E.P : En 1978, j'avais 24 ans.

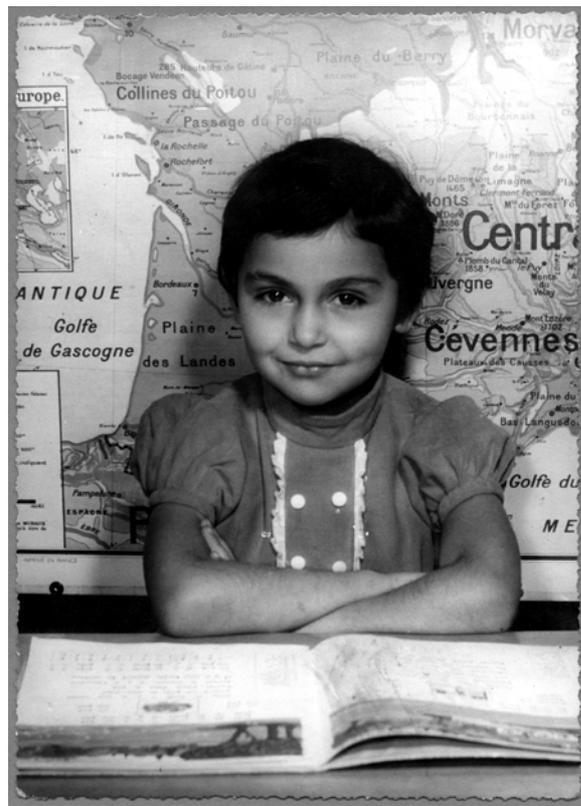
M.B : *Partais-tu en vacances ?*

E.P : Heureusement oui, je partais tous les ans dans une famille dans la Nièvre, tout l'été. J'y suis allée de 3 à 15 ans. C'est ce qui m'a fait aimé la campagne. Mes vacances, c'est ce qui nourrissait tous mes rêves d'enfant pendant le reste de l'année...

M.B : *Quels étaient tes jeux ?*

E.P: Toute petite, j'ai eu quelques petits voisins avec qui je jouais dans la rue.

Sinon je dessinais énormément chez moi. Je jouais à la marelle aussi très doucement (pour les voisins...!) ou je faisais semblant de faire du patin à glace sur le lino de l'appartement !



voisins...!) ou je faisais semblant de faire du patin à glace sur le lino de l'appartement !

M.B : *Avais-tu des amis ?*

E.P : Juste une, avec qui je partageais ma passion du dessin.

M.B : *Que dessiniez-vous ?*

E.P : On prenait des feuilles de dessin de 50 x 60 cm et on se donnait un thème. On dessinait sur ce thème, puis on organisait nos dessins et ça nous faisait un tableau fait à 2... On inventait des modèles de vêtement aussi. Une fois, on s'était dessinées mutuellement. Je l'avais faite comme les femmes des années 20, habillée avec une grande robe, un grand collier de perles, les cheveux bien frisés.

Elle, n'avait vu plutôt "beatnick", avec un jean, les cheveux frisés, sous un pont, avec des joueurs de guitare autour de moi. ●●●

Photo prémonitrice: A l'école de Paris, "Evelynanou" avait déjà la tête dans les Cevennes !



●●●

M.B:
*Quels
t e s
meilleurs
souvenirs ?*

E.P: Mes vacances , quand je dessinais avec ma copine, et quand ma maman m e faisait la lecture lorsque j'étais malade.

Masque et
dessin réalisés
par Evelyne
en CM2.



M.B: *Et les pires ?*

E.P: L'ennui ...

M.B: *Allais-tu aux fêtes,
aux foires, aux musées ?*

E.P: J'allais à la fête du 14 juillet, mes soeurs m'emmenaient au parc sur les manèges de chevaux de bois. Je n'ai connu les musées que quand j'ai été à l'école de dessin et ça m'a beaucoup plu! Ma maman travaillait beaucoup pour nous élever, mes deux soeurs et moi et je n'avais pas droit à beaucoup de sorties à part le cinéma, en bas du chez moi, où j'allais assez souvent .

M.B: *As-tu été heureuse à Paris ?*

E.P: Dans l'ensemble non.

M.B : *Es-tu fière d'être parisienne ?*

E.P: Non, parce que je n'y ai jamais eu des activités intéressantes. Je n'ai plus le même regard sur Paris, j'y vois plus d'aspects positifs ...

M.B: *Aurais-tu une anecdote à me raconter ?*

E.P: Pas spécialement, mais j'habitais un arrondissement très populaire, le Xème et mon immeuble c'était ... la cour des miracles ! Beaucoup de monde s'y côtoyait ... Si j'avais des talents pour écrire, j'écrirais un livre dessus, comme certains écrivains qui ont décrit la folie, le petit peuple de l'époque qui échangeait, s'engueulait, se démenait dans toutes sortes

s'engueulait, se démenait dans toutes sortes d'activités; il y avait la vieille concierge, un peu grosse, un peu triste, les vieux murs pourris, c'était une ambiance de cafard; la vie comme sur les photos de DOISNEAU: ça faisait un peu climat italien, avec les gens qui se parlent, s'engueulent d'une fenêtre à l'autre, qui y étendent leur linge (c'était autorisé à l'époque !), les gouttes mouillent le voisin du dessous qui se met à crier...

M.B: *Pensais-tu déjà à faire*



de la mosaïque ?

E.P: Non. Mais depuis ma plus tendre enfance, je ne lisais pas beaucoup, je regardais les images, des images de tout... Si je voyais un vitrail ou une mosaïque, j'aimais et j'étais très attirée... Egalement par l'architecture, j'observais souvent les immeubles, et je me demandais comment ça pouvait tenir, ça suscitait plein de questions en moi, je n'en revenais pas!

M.B: *Racontes-moi ton école...*

E.P: J'y allais à pied, c'est à dire que dès l'âge de 8 ans

j'étais seule dans Paris. On avait des cartables en cuir très lourds. c'était une école de filles d'un côté, de garçons de l'autre. La seule fête était la remise des prix, on y dansait. Au collège, il y avait une petite chorale. J'avais toujours le premier ou le deuxième prix de dessin et de chant.

M.B: *Aimais-tu tes professeurs ?*

E.P: Peut-être trois dans toute ma scolarité. C'étaient toutes des vieilles filles; quand elles ne t'aimais pas, tu souffrais... Avec ma copine on faisait des poèmes pour se moquer d'elles...

M.B: *Quelles étaient tes matières préférées ?*

E.P: Le dessin, la musique et la gym.

M.B: *De quel matériel te servais-tu pour écrire ?*

E.P: Au début le plumier, ensuite le stylo-plume. J'avais toujours de mauvaises notes en "soins" parce que comme j'étais gauchère, l'encre n'avait pas le temps de sécher et ça faisait des traînées noires !

M.B: *Racontes-moi un souvenir désagréable de l'école...*

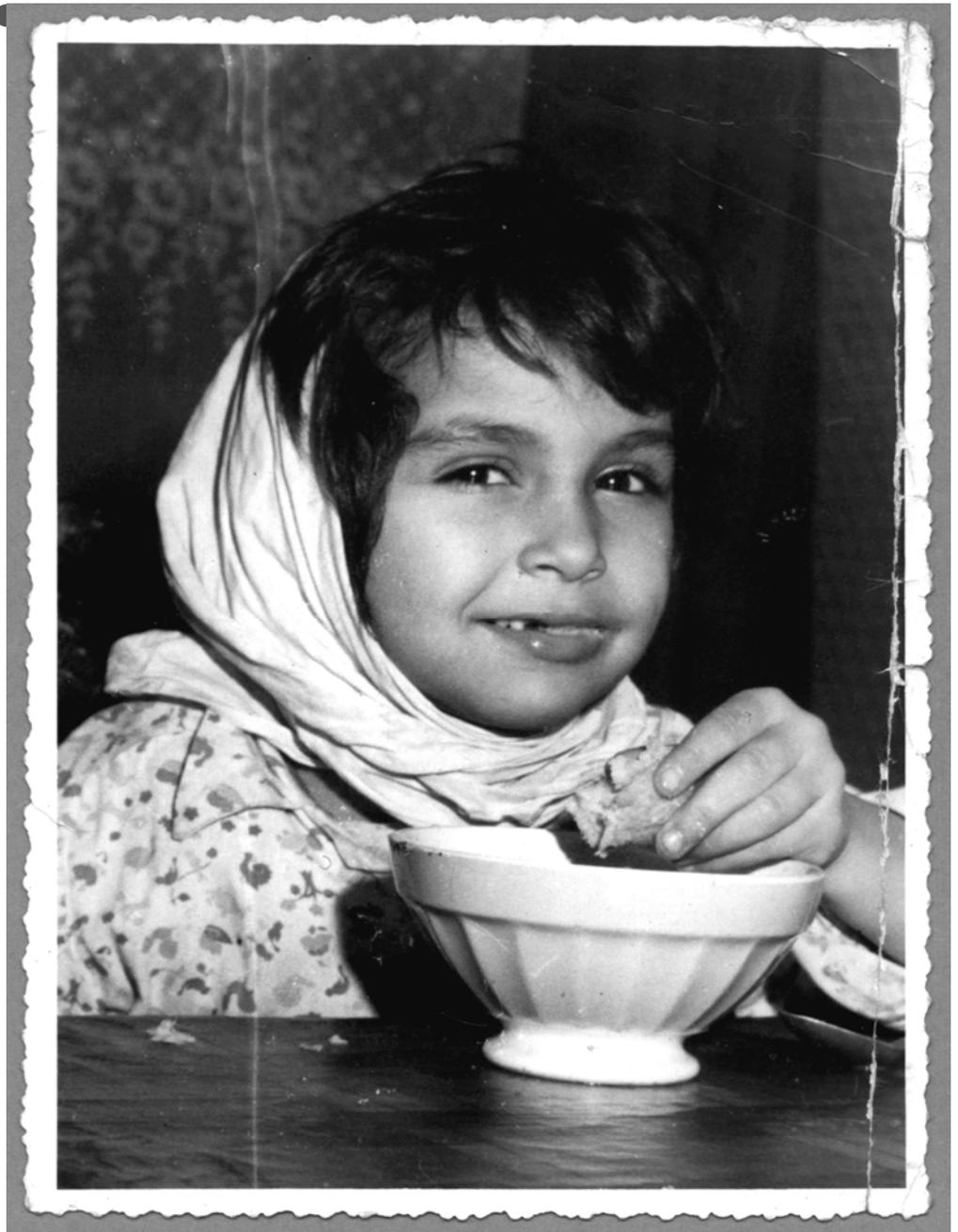
E.P: Au CE1, la maîtresse ne m'aimait pas. Un jour j'avais fait deux petits Mickey en plâtre, un pour ma mère et un pour ma maîtresse, pour qu'elle m'aime... Quand je lui ai donné, elle m'a dit : "pose-le là", sans un merci, rien ! Une semaine après il est tombé et il s'est cassé !

M.B: *Et un agréable ?*

E.P: Les seuls bons souvenirs de scolarité ce sont les trois ans au lycée de dessin, de la seconde au bac. Là, enfin, je me suis régalée.

M.B: *Allais-tu à la messe ?*

E.P: Oh que non, ma mère avait été élevée par les bonnes soeurs et elle n'en gardait pas un bon souvenir... J'ai été



un bon souvenir... J'ai été baptisée à 8 ans et j'ai été un petit peu au catéchisme. Je n'écoutais rien, je regardais les images, ça me faisait rêver... J'ai fait ma première communion, j'avais une belle couronne en fausse aubépine sur la tête. J'ai tiré la langue pour manger l'ostie, je n'ai pas aimé !

La deuxième communion, celle où j'aurais pu être habillée comme une princesse, je ne l'ai pas faite !



rafale de plombs

Actuellement, le cerf, le chevreuil et le sanglier sont en surpopulation. Ils offrent aux amateurs de la chasse un loisir de bon niveau et aux "viandards" la possibilité de revenus occultes très intéressants...

Libres propos sur La Chasse

De la gestion du gibier...



Tarn, sur le Mont Aigoual. Un petit troupeau vit au dessus du Col de Jalcreste, il se nourrit comme le mouton.

Le cerf et le chevreuil n'étaient plus hôtes des Cévennes depuis fort longtemps. Seul le sanglier ainsi que le lièvre et la perdrix étaient présents et classés comme gibier.

Le cerf, animal de plaine avait été pratiquement éliminé par l'homme car concurrent de celui-ci. Suite à la déprise agricole dans les zones de moyenne montagne celles-ci sont devenues favorables à l'accueil de ces grands herbivores qui occupèrent vite le territoire à l'issue de lâchés plus ou moins bien réussis.

En 1970, le Parc National des Cévennes est créé. Cet organisme a effectué des lâchés de 1974 à 1980 sur les 3 principaux massifs (Aigoual, Mont Lozère et

Que vous vous promeniez sur les sentiers, que vous ayez un verger, un potager, que vous soyez forestier, chasseur, pêcheur, automobiliste, agriculteur, éleveur etc... il n'est guère possible que vous n'ayez jamais vu un cerf, un chevreuil, un sanglier ou du moins la marque de leur présence.

Mais qui sont-ils vraiment ?

De la famille des ongulés, tous trois font partie d'espèces bien installées en Cévenne. Le mouflon est présent dans les gorges du

Bougès). Parallèlement, les sociétés de chasse introduisent le chevreuil et il y aura quelques lachés sporadiques de celui-ci par le P.N.C.

Dans les années 1975, les chasseurs effectueront également des lachés de sangliers. A partir de 1980, il n'y a plus d'introduction de cerf ni de chevreuil par le P.N.C.

L'extension de ces trois animaux est permanente (il est impossible de connaître avec précision les populations exactes, certainement plus de 1000 cerfs, biches et 4000 chevreuils dans et autour du Parc).

Le phénomène est identique en Italie et en Espagne favorisé en grande partie par la déprise agricole en moyenne et haute montagne, la forêt et le taillis regagnant sur le terrain ouvert et offrant ainsi une nourriture abondante et des havres de paix. En France, depuis la création du Parc, le taux de boisement est passé de 40% à 60% actuellement.

En Italie et en Espagne, les sangliers, le cerf et le chevreuil sont régulés par la chasse, le loup et le lynx. En l'absence de ces deux derniers dans le P.N.C., seul le sanglier est le prédateur naturel du chevreuil dont il peut dévorer le petit lors de la mise bas.

Aujourd'hui le Parc gère avec ses partenaires ces espèces. Il semblerait que le sanglier n'ait pas forcément besoin de l'aide du P.N.C. pour proliférer. Dans les massifs du Vaucluse il est très abondant, des habitants du Gard et de l'Ardèche peuvent témoigner de sa forte présence sans qu'il y soit protégé en aucune manière.

Nous nous sommes livrés à une petite anticipation

partant de données bien vieilles concernant le sanglier:

Pour 400 femelles faisant chacune 4 petits:

- 1ère génération 1600 petits (sexe ratio 1 mâle/ 1 femelle) soit 800 femelles et 800 mâles.

- 2ème génération: 3200 petits soit 1600 femelles.

- 3ème génération: 6400 petits soit 3200 femelles.

... etc...

On voit l'augmentation fulgurante de l'espèce si aucune régulation (chasse ou prédation naturelle) n'a lieu.

Actuellement ces trois animaux sont en surpopulation en regard du territoire occupé et à partager avec les humains ayant une activité agricole ou forestière. ●●●

Fiche

Le cerf élaphe

Il est le plus grand mammifère gibier de France.

Le mâle peut peser 300 kg, la femelle biche de 80 à 150 kg, le petit est un faon.

Le cerf perd ses bois en mars - avril, la repousse (bois en velours) est immédiate pour se terminer en juillet. C'est une espèce grégaire, l'hiver des groupes se constituent. La horde (15 à 30 bêtes) est menée par une femelle dominante avec autour d'elle d'autres femelles, jeunes de l'année plus les jeunes mâles.

Hormis la période du brame, les mâles sont très discrets et s'isolent par petits groupes.

En dehors de l'hiver, la biche se déplace avec son petit de l'année et celui de l'année précédente.

Le cerf se nourrit plutôt la nuit en été, et en journée en périodes plus froides. Ses besoins nutritifs s'accommodent d'une nourriture assez grossière telle que graminées, herbes, feuilles, bourgeons,

légumes, fruits forestiers. Ses aliments de remplissage sont la bruyère, les airelles, les genêts, etc...

La densité optimale animal/territoire est pour les territoires pauvres de 1/100 hectares et pour les riches de 2/100 hectares.

Le cerf est polygame, lors du rut on peut entendre son brame de la mi-septembre à la mi-octobre. La biche est apte à se reproduire dans sa deuxième année et a une gestation de 32 semaines. Les naissances ont lieu de la mi-mai à la mi-juin. Une biche adulte peut mettre bas un faon chaque année (très rarement deux).

L'accroissement de l'espèce (compte tenu des pertes des jeunes - avortement surtout) est de 20 à 25 % du chiffre total de la population avant les naissances.

Les dégâts sur les arbres fruitiers et forestiers aussi bien feuillus que résineux sont:

- l'abrutissement: la consommation des bourgeons et des pousses de l'année de 30 cm jusqu'à 2 m de haut; il se pratique plutôt au printemps.

- le frottis: il s'effectue toute l'année; ce frottement de l'écorce par les cerfs et les chevreuils a pour signification de marquer leur territoire à l'aide des glandes hormonales situées entre les bois (signal olfactif).

- les écorçages: d'hiver et de début de printemps lorsque les cervidés sont en recherche de nourriture.

Pour le cerf élaphe, sa biologie est peu connue, car on l'observe depuis peu en totale liberté dans son habitat. Les observations antérieures s'opéraient en milieu clos où son comportement est très différent. Actuellement des cerfs sont équipés de balises radio-émettrices fournies par le IRGH* pour suivre et enregistrer leurs déplacements qui peuvent être de plusieurs dizaines de kilomètres. ■

rafale de plombs



Images de marque, ils sont recherchés en tant que tels par de plus en plus de randonneurs et d'observateurs de la faune sauvage. Ils offrent aux amateurs de la chasse un loisir de bon niveau et aux "viandards" la possibilité de revenus occultes très intéressants (surtout pour le sanglier).

Pour le naturaliste et le chasseur, les deux se rejoignent sur ce point, il n'y a pas assez d'animaux. Pour le garde du Parc, M. Gérard Alcaix, en l'absence de prédateur naturel, seule la chasse peut faire revenir à un seuil supportable (à définir) ces trois espèces.

Fiche

Le sanglier

Mâle: sanglier, femelle: laie, jeune: marcassin, puis bête rousse, bête de compagnie ou noire. C'est un animal lourd massif, laie et sanglier peuvent atteindre 150 kg.

Chez le mâle, les défenses (canines inférieures) sont très développées. Ce sont des armes redoutables et des outils puissants.

Le sanglier est une espèce grégaire; un groupe de femelles et de mâles jusqu'à 2 - 3 ans se nomme compagnie. Elle est nomade et placée sous l'autorité d'une femelle expérimentée et plus âgée.

Le sanglier est omnivore: herbes, fruits forestiers, vers, larves d'insectes, racines, tubercules, oeufs, grenouilles, poissons échoués, rats, jeunes animaux, lapins au terrier, faons peu vigoureux, au besoin des charognes sont au menu.

Il recherche l'eau pour effectuer des bains de boue (la souille ou la bauge).

Il se remise dans des endroits très fourrés et très tranquilles et est un excellent nageur.

Le mâle est polygame; la laie a une gestation de "3 mois - 3 semaines - 3 jours". Les petits naissent en mars - avril. La reproduction est très influencée par la nourriture; le gel prolongé qui l'empêche de fouiller le sol est très perturbant. En général une laie d'un an porte deux marcassins, plus âgée de 4 à 8 marcassins. Une deuxième portée est assez rare en forêt ouverte.

L'accroissement de la population en bonne année est de 50% minimum. Actuellement vu son nombre trop important sur certains secteurs de Lozère, le sanglier ne nomadise plus car il empièterait systématiquement sur le

territoire d'une autre compagnie. En restant sur place, les traces et dégâts sont plus lourds pour le lieu.

Le cochon et le sanglier n'ont pas les mêmes chromosomes, le croisement

est possible et peut s'effectuer naturellement. Ainsi une truie mal clôturée peut être saillie par un sanglier. Les animaux qui en résulteront auront les caractéristiques des deux: cochon poilu, sanglier à oreilles tombantes, queue tire-bouchonnée, taches et absence de poils par endroit sur le corps. Dans le secteur de Saint Andéol, j'ai vu, pour ma part, uniquement des sangliers, alors qu'en Corse on peut voir tuer autant de "croisés" que de "purs". Dans le doute, l'élaboration d'un caryotype permet de façon formelle d'identifier le sanglier du cochon. ■

La chasse comme moyen idéal de régulation ?

Pour le moment il semble l'être. Les objectifs maxima de population fixés par le plan d'aménagement cynégétique du P.N.C. élaboré en 1975 prévoyait 210 cerfs et 300 chevreuils. Aucun plan de chasse annuel n'était envisagé à cette époque pour les cerfs, alors qu'il était fixé à 70 pour les chevreuils. Pour l'année 1999, 319 cerfs et 955 chevreuils ont été proposés au tir. Le secteur des vallées cévenoles est fort bien doté. Si le minimum de bêtes proposées n'est pas atteint, il peut être pratiqué du "tir administratif".

Pour s'en protéger.

Il y a peu de protection possible au niveau des végétaux à grande échelle. Pour le forestier, l'usage de tubes ou de grillage entourant l'arbre de très près sont

facilement "couchables" sous le poids d'un cerf. Une clôture devant être très haute (plus de 2 mètres) est alors fort onéreuse et impraticable sur les grandes surfaces (50.000 F du Km).

Les clôtures électriques ou grillagées sont efficaces et rationnelles pour de petits enclos.

Il se trouve dans le commerce des répulsifs plus ou moins adaptés et efficaces (granulés, badigeonnage, pulvérisation). Leur utilisation va éviter l'écorçage, mais ne repoussera pas un chevreuil ou un cerf qui vont effectuer un "frottis".

Aux agriculteurs en activité, la Fédération de chasse de Lozère* octroie des indemnités pour dégâts du gibier sur les récoltes (758.252F en 97; 601.279 F en 98).

Pour les non agriculteurs, on peut solliciter auprès du même organisme et du P.N.C. des aides pour des interventions précises dues à des détériorations répétées.

Les rapports parfois difficiles faune/humains ne datent pas d'aujourd'hui. A la veille de la guerre 14-18, les dégâts des sangliers contraignirent quelques exploitants à quitter leur ferme sur le Bougès et le Ventalon. M. Allier, de Pénens haut et M. Larguier, du Puech faisaient partie de ces fermiers...

Pourtant et malgré les dégradations que peuvent occasionner ces animaux, c'est quand même un moment magique que de les observer. Laissez-vous séduire... ■

* Fédération Départementale des Chasseurs, 1 bld Lucien Arnault, 48000 Mende. Tel: 04.66.65.04.44.

Gérard ALCAIX (Garde du P.N.C.)
et Eric TAMISIER



Fiche

Le chevreuil

Le plus petit cervidé de France.

Le mâle brocard, la femelle chevrette pèsent de 10 à 35 kg.

Le jeune de moins d'un an se nomme faon, puis chevrollard.

Le mâle, seul pourvu de bois, les perd en novembre et la repousse se termine en février-mars.

C'est un animal qui vit moins en groupe que le cerf, plutôt en famille. Il peut monter assez haut en altitude (1500 - 1800 mètres). Il recherche de petite forêt et apprécie beaucoup la lisière de grande forêt.

Sa nourriture est composée de ronces, framboisiers, feuillages et herbes tendres. Il sort

fréquemment dans les cultures. Il commet des dégâts forestiers souvent importants, le frottis particulièrement sur les jeunes arbres souples (1m à 1,50m). Il effectue au sol un grattage ("régali") à l'aide de ses pattes avant.

Au printemps, il augmente considérablement sa consommation de bourgeons de toutes sortes ce qui provoque en lui une sorte d'ivresse. Le rut a lieu de la mi-juillet à la mi-août. l'animal est agité mais peu bruyant

Le chevreuil est considéré comme monogame. La chevrette est apte à se reproduire dans sa deuxième année, elle porte

neuf mois. Les naissances ont lieu en avril et mai. En général elle donne la vie à deux faons (parfois un seul, très rarement trois).

L'accroissement de la population, compte tenu des pertes des jeunes, de 30 à 35% du chiffre total de la population avant les naissances.

Aujourd'hui, l'espèce occupe bien notre commune de Saint Andéol de Clerguemort. ■

l'air de rien

C'est une énergie propre et non polluante adaptée à notre région. Son utilisation est possible chez nous, dans les Cévennes...

La construction saine

L'énergie solaire.

Qu'est-ce que l'énergie solaire ?

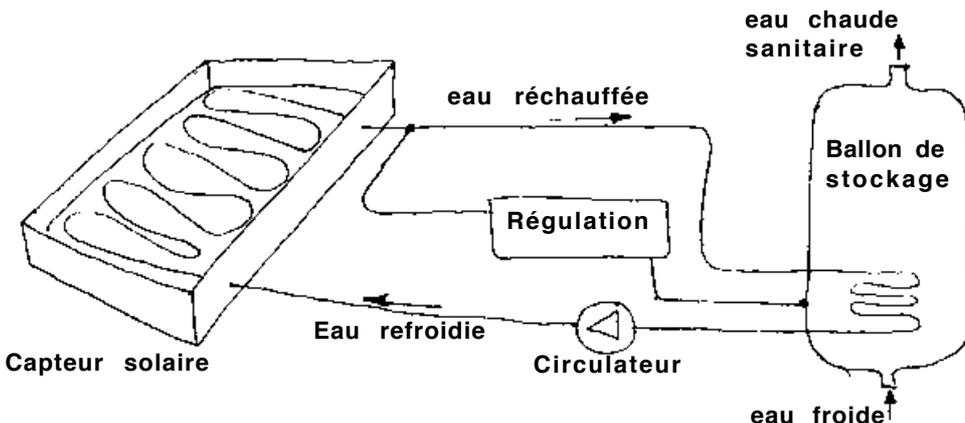
Le soleil est une sphère de 1.400.000 Km de diamètre. Une énorme énergie rayonne autour d'elle, elle vient de réactions nucléaires en chaîne. La température du soleil voisine les 6000 °. Une partie de l'énergie sert à maintenir sa température; le reste rayonne dans l'espace. Une petite partie

Schéma de principe du chauffe-eau solaire

arrive sur la Terre sous la forme d'ondes électromagnétiques (comme celles utilisées pour les transmissions radio ou télé). Le soleil déverse chaque jour en France en moyenne 750 fois ce que nous consommons en énergie pendant le même temps.

La densité moyenne de rayonnement solaire avant l'entrée dans l'atmosphère est de 1,4 kilowatt par mètre carré: c'est la constante solaire. Ce qui arrive réellement sur Terre

varie en fonction de quatre données: la latitude du lieu, la rotation de la Terre, la saison et le climat. La Terre reçoit à midi, par temps clair, sur une surface perpendiculaire aux rayons, à peu près 1.000 watts/m². L'énergie solaire est gratuite et elle est inépuisable (contrairement au charbon, au pétrole, au gaz). Il y a de nombreuses façons de l'utiliser. L'une d'elle, le chauffe-eau solaire, permet d'obtenir l'eau chaude sanitaire.



Un chauffe-eau solaire, comment ça marche ?

Le soleil permet de fournir 40 à 70% de la production annuelle d'eau chaude sanitaire d'une famille au moyen d'un chauffe-eau solaire.

Le système se compose de 2 à 7 m² de capteurs solaires, situés généralement

sur la toiture ou en terrasse, d'un ballon de stockage de l'eau chaude, relié aux capteurs par des canalisations isolées thermiquement.

Les capteurs solaires sont constitués de plaques métalliques noires (absorbeur) en contact avec des tuyaux en cuivre dans lesquels circule un fluide (généralement de l'eau et de l'antigel). Cet absorbeur est placé sous un vitrage, dans un caisson rigide isolé. Les rayons solaires pénétrant dans ces capteurs chauffent le fluide circulant dans l'absorbeur. Cette chaleur est transmise à l'eau sanitaire du ballon après passage du fluide dans un échangeur thermique de ce ballon. Des équipements de sécurité et de régulation complètent le circuit du chauffe-eau.



Surface de capteurs nécessaire

	3 à 4 personnes	5 à 6 personnes	7 à 8 personnes
Surface des capteurs	3 à 4 m ²	4 à 5 m ²	5 à 7 m ²
Volume du ballon se stockage	150 à 250 L	200 à 300 L	250 à 400 L

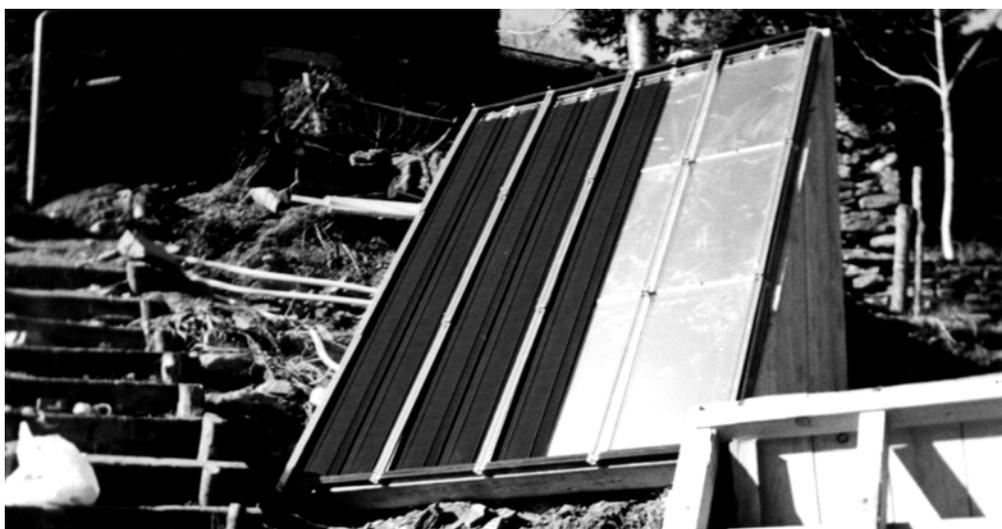
On estime qu'un chauffe-eau solaire de 4 m² évite en moyenne le rejet dans l'atmosphère d'une tonne de CO₂ par an (ce qu'émet une voiture faisant 7.000 km). Il contribue donc à l'amélioration de la qualité de l'air.

Installation à Vialas:
Deux capteurs, environ 9 m², pour alimenter un plancher chauffant et fournir de l'eau chaude sanitaire.



Intérêt du chauffe-eau solaire:

Il est non polluant, ni émission polluante, ni production de déchets dangereux. Il limite l'effet de serre, car il ne produit pas de gaz carbonique (CO₂), gaz émanant de la combustion dans les chaudières ou des centrales EDF fonctionnant au fioul ou au charbon.



l'air de rien

●●● Installation et aides.

Le ministère de l'environnement a mis en place, par l'intermédiaire de l'ADEME, une aide pour l'installation d'un chauffe-eau solaire. Cette aide est fonction de la surface du capteur (donc fonction aussi de la capacité de stockage d'eau chaude).

Pour toucher cette aide

Tableau des primes à l'installation d'un chauffe-eau solaire en Languedoc-Roussillon, attribuées par la Région et l'ADEME

Surface de capteurs comprise entre	Prime nette de taxes
2 et 2,99 m ²	4.500 F
3 et 4,99 m ²	6.000 F
5 et 7 m ²	7.500F



le matériel doit être agréé par l'ADEME et l'installateur doit avoir signé une convention avec elle: la charte qualité "Qualisol" (après qu'il ait suivi une formation) et ceci

La position du Parc National des Cévennes

Entretien avec Mathieu Dolfus, architecte de la zone centrale du P.N.C.

Quelle est la position du P.N.C. sur le solaire ?

Sur le principe, le P.N.C. est pour le solaire; la protection des sites ne l'exclut pas.

Avez-vous déjà réalisé des pilotages sur le solaire ?

Nous avons déjà soutenu quelques réalisations et nous avons un certain nombre de projets pour l'avenir. En maîtrise d'ouvrage, le P.N.C. installe au gîte

d'Aire de Côte des piles photovoltaïques pour la production de courant afin d'alimenter l'éclairage (le chauffage sera au fioul). des piles pour l'éclairage ont été installées dans les logements de berger au lac des Pises et à Bellecoste. Ces installations sont faites en partenariat avec EDF (crédits européens FACE).

En projet privé, le P.N.C a suivi le projet d'installation de piles photovoltaïques

aux Terrades (Commune de Molezon).

Et pour ce qui est de l'installation de chauffe-eau solaire et des capteurs solaires ?

Notre avis est: pas d'opposition de principe, avec une réserve: elle est de privilégier l'installation des capteurs au sol plutôt qu'en toiture, en essayant de l'intégrer à l'environnement. la position des capteurs du Crémudet

(Cassagnas) n'est pas une réussite dans ce sens !

Et pour ce qui est des panneaux solaires intégrés dans les toitures, notamment lorsqu'il s'agit d'une grande surface pour alimenter un plancher chauffant ?

Nous ne sommes ni pour, ni contre. Il s'agira alors d'une discussion au cas par cas. Pour l'intégration dans le site, ce qui est acceptable dans un cas ne l'est pas forcément dans un autre. ■



dans le cadre du programme "Hélios 2006". Cela représente une garantie de bon fonctionnement.

Le programme Hélios mise un objectif de 50.000 chauffe-eau solaires individuels, installés sur la période 2000/2006. La France doit rattraper son retard en ce domaine.

Pour toute information

sur le chauffe-eau solaire, un numéro vert (appel gratuit) 08.00.01.53.47.

Localement, nous avons un installateur solaire ayant signé la charte "Qualisol". N'hésitons pas à lui demander des renseignements: on connaît presque tous Vincent Leymarie à Poussiels, 48160 Saint Andéol de Clerguemort.

Adresses utiles

- ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) Languedoc Roussillon, le Parthénon II, 34965 Montpellier cedex 2.

- AME (Agence Méditerranéenne de l'Environnement) Hôtel de Région, 201 avenue de la Pompignane, 34064 Montpellier cedex 2.

- CAPEB 48 (Chambre des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment de la Lozère), 23 rue Basse, 48000 Mende.

Sources des informations de l'article:

"Energie nouvelle, énergie pour la vie" Chez Edisud.

"Le soleil source d'eau chaude" édité par l'ADEME et l'AME

Réalisation locale: installation en cours à Saint Michel de Dèze 17 m2 de capteurs de marque "CLIPSOL", 1500 L de stockage d'eau chaude sanitaire, 3 planchers chauffants. L'installation doit permettre de chauffer les gîtes l'hiver et de produire de l'eau chaude sanitaire en grande quantité l'été.

Un jeune s'intéresse au solaire

Entretien avec Antonin Brasseur de Saint Andéol de Clerguemort

Qui es-tu ?

Je suis né et j'habite depuis toujours dans les Cévennes. Mes parents habitent Poussiels et moi Vitaterne à Saint Andéol. J'ai 23 ans.

Qu'as-tu fais jusqu'à ce jour ?

Je suis allé au lycée de Pézenas en section génie mécanique où j'ai étudié l'hydraulique, les automatismes et la pneumatique.

Pourquoi es-tu revenu habiter en Cévennes ?

Ce pays me plaît, je suis habitué à la campagne depuis mon enfance. Je n'ai pas envie d'habiter en ville.

Qu'est-ce qui te plaît vraiment dans ce pays ?

Les changements de saisons et surtout les paysages que j'admire lors de mes déplacements.

Qu'est-ce qui t'a amené à t'intéresser au solaire ?

Plusieurs points, entre autre

que c'est une énergie gratuite et non polluante. Ce qui me plaît surtout c'est de comprendre les fonctionnements des systèmes mis au point par tous les spécialistes. Car une fois compris le système, j'espère pouvoir m'en fabriquer moi-même. J'ai déjà des idées, mais pas encore un grand besoin d'eau chaude.

Est-ce que tu envisage dans l'avenir d'en faire profiter les autres (ceux qui ont besoin de beaucoup

d'eau chaude) ?

Oui, j'aimerais bien, si on fait appel à moi pour des conseils et des réalisations. J'ai plusieurs autres projets dans lesquels le solaire aura sa place.

Lesquels ?

Cela reste encore des projets !

Alors, Antonin Brasseur, bon solaire et que tes projets fleurissent comme cent fleurs !

Regain de souffle

Stage de théâtre, week-end jeunes, soirée sixties, apprentissage de la vannerie, sans oublier CINECO, que d'activités pour ce premier trimestre 2000!

Animations...



Regain, stage de théâtre:

Le stage de théâtre pour les 8/12 ans qui s'est déroulé du 29 février au 4 mars à St Martin de Lansuscle a accueilli 11 participants dont 9 enfants lozériens et 7 enfants du canton. (7 enfants sur 11 ont déjà participé aux stages de l'an dernier.)
Ils ont été

immédiatement à l'aise dans les lieux et ont montré beaucoup d'enthousiasme tout au long du séjour. L'accueil au château du Cauvel a été chaleureux et tout le monde a été gâté par les confitures, pain, pâtes à pizza et autre... faits maison. On a pas beaucoup mis le nez dehors à cause du temps mais on était suffisamment occupés par notre activité théâtre.

Le thème choisi (l'absurde au quotidien) était sans doute un peu trop abstrait pour les plus petits, mais il y avait beaucoup de jeux, de sorte que, même s'ils n'ont pas toujours compris la portée humoristique des trouvailles qui ont fusé de toutes parts, ils ne se sont pas sentis exclus et chacun a pu trouver un rôle à sa convenance. En rejouant nos comportements au quotidien, ils ont su en révéler le non-sens et faire rire les spectateurs et particulièrement Eugénie et moi qui étions aux premières loges. (quelques exemples : l'utilisation du portable sans avoir rien à dire, la famille... quand tout le monde parle en même temps et personne ne s'écoute, la crédulité des gens qui se laissent embarquer dans un secte...)

Le spectacle a été filmé et je pense qu'il est un bon témoignage de la qualité du travail d'acteur réalisé pendant le stage. A mes petits artistes qui font des progrès d'année en année, je dis "A l'an prochain !".

Julie Hugon

Week-end jeunes

Le week-end jeune s'est déroulé les 18 et 19 mars à Mende. Cette rencontre a été organisée par la Fédération des Foyers Ruraux de la Lozère en collaboration avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et a été labélisée dans le cadre de l'opération nationale : Festival de la citoyenneté.

Le Chapitre a été occupé tout l'après-midi par 150 jeunes du département très affairés autour d'activités sportives, qui ont chacune trouvé un succès : de la tyrolienne au Skate-Hockey avec match spectaculaire, Skate Rollers avec démonstrations, Hip Hop avec en exclusivité une représentation des jeunes de Marvejols, née à la suite d'un travail fait par Ahmed, qui intervient régulièrement en Lozère Internet, animé par ALIM, un atelier "Arts du Cirque" et un circuit chronométré VTT ont chacun épuisé ce petit monde venu des quatre coins de la Lozère... Par petits nombres, mais motivés par la rencontre et les échanges, des groupes mobilisés par leurs foyers ruraux sont venus de Chanac, du Bruel d'Esclanèdes, de Langlade, de Saint Etienne du Valdonnez, de Balsiège, de Quézac, d'Ispagnac, de Saint Frézal de Ventalon, de Prévenchères, d'Aumont Aubrac, de Saint Chély, de Saint Amans, de Ribennes, du

Buisson, Saint Sauveur de Peyre et bien sûr aussi des jeunes de Mende.

Le débat qui suivait sur la place des jeunes dans les associations, animé par Jean-Luc Aigouy Président de la FDFR, M. Bach de la DDJS et Sandrine Seguin de Ribennes, a permis un échange sur les différentes expériences associatives, soit de certains qui étant jeunes se sont servi de l'outil "association" pour se professionnaliser, s'essayer, se structurer. D'autres qui sans se structurer directement se servent d'association relais ou support comme les jeunes de Marvejols pour bénéficier de l'utilisation de locaux pour le Hip Hop avec l'intermédiaire de la Maison de Jeunes.

Après une soirée de concert au Foyer Rural de Langlade-Brenoux avec le groupe du Lycée Chaptal, Black Silk (de l'Aveyron) et Blockbuster de Florac, une matinée de débat était proposée le dimanche matin à la salle des associations à Mende et au Foyer Saint Ilipide. Deux ateliers, l'un sur l'écocitoyenneté et le second sur la solidarité et la santé ont mobilisé une trentaine de jeunes, qui se sont montrés participatifs et intéressés.

L'on aurait pu redouté une faible fréquentation, mais cela a permis au contraire un échange de belle qualité sur des sujets qui nous concernent tous et de tout âge.

Une question qui s'est souvent répétée.... À quand le prochain week-end Jeunes ?

Soirée Sixties du 11 mars

Le 11 mars le foyer rural "Regain a permis à plusieurs générations de se retrouver autour d'un "jambalaya" (riz créole)

apprécié par tous. Afin d'éliminer les D.J. de circonstance, Nicolas (qui avait sorti les vinyls des parents) aidé par Anthony nous a fait danser.

Les aînés ont écouté et se sont "rappelé", les plus vaillants ont dansé et les jeunes se sont "éclaté" et tout cela nous a permis de conclure "on recommencera !!".

Maryse BRUGES

Apprentissage de la vannerie

Deux supers week-end de vannerie se sont déroulés à Poussiels (St Andéol de Clerguemort) les 22/23 janvier et 29/30 janvier.

C'est Raymond Chapelle qui, une fois encore a bien voulu nous faire partager son savoir. Faire un panier cela demande beaucoup de temps (encore plus pour les débutants, beaucoup de patience, beaucoup d'agilité et de force dans les mains ...et attention pour certains, les couteaux coupent beaucoup !!

Il a fallu à Raymond deux semaines de préparation :
- il a dû aller chercher les bouscas dans la montagne en sélectionnant des bois âgés de trois ans et sans noeud.

- puis il nous a montré comment les fendre en quatre en les chauffant dans un feu de bois.

- il faut ensuite les faire tremper dans l'eau en attendant de faire les paniers.

Dedans, tous en rond, après avoir construit l'armature, nous avons passé des heures et des heures à tisser plusieurs sortes de matériaux : osier, rotin, lamelles de châtaignier.

Enfin, au bout de deux jours, chacun est reparti, avec une oeuvre ORIGINALE et les mains pleines... d'ampoules !

Et sûrement que tout le monde est prêt à recommencer...

Estelle BRASSEUR



Soirée
"Sixties" du
11 mars.

CINECO

Vendredi 2 Juin

Fish and Chips

Film "Grand Breton" 2000 de D. O'Donnell, en VO. sous titrée

Durée: 1h45

Comédie dramatique: avec Om Puri, Linda Bassett, Jordan Routledge, Archie Penjabi, Emil Marwa...

Vendredi 23 Juin

Charbons ardents

Film français 99 de Jean-Michel Carré

Durée: 1h30

Documentaire incroyable

Association "Sauvage"

Envie de vacances Nature, d'Aventure ?

L'association Sauvage propose aux enfants de 10 à 14 ans deux séjours de 10 jours en camp itinérant.

Accueillis sous tente et accompagnés par Zora (BAFD), Lionel (BAFA - Assistant sanitaire), Céline (BAFA - Accompagnatrice de Tourisme Equestre), venez (re)découvrir les Cévennes.

Au programme : cheval, jeux d'eau, bivouac, découverte du milieu, ou encore expression artistique, veillées à la belle étoile, fabrication d'arcs, construction de cabanes, etc

Du 14 au 23 juillet et du 06 au 15 août à Faïsses (Saint Andéol de Clerguemort).

Prix: 1.550 F + 50 F d'adhésion à l'association.

Contacts:

Association Sauvage

Le Masmin

48220 Saint Maurice de Ventalon

TEI: 04.66.45.80.95.

Inscriptions avant le 31 mai 2000.

Le projet de réhabilitation poursuit son cours et certains objectifs sont atteints ou en voie de l'être. Un chantier prévu pour le mois de juillet réunira les amoureux de ces vieilles pierres .

L'Espinas... infos de dernière minute

Participante irrégulière aux réunions de l'association, j'apporte ma modeste contribution à l'entreprise en transmettant ces quelques informations au Vent de Bancel.

Le projet de réhabilitation du Mas de l'Espinas poursuit son cheminement, au gré des rencontres mensuelles et de la vigilance de ses membres actifs.

Certains objectifs "incontournables" sont atteints ou en voie de l'être:

- L'inscription au programme d'aménagement 2000-2006 du Parc National de Cévennes est confirmé. Le dossier, fruit du travail de l'an passé a atteint ses objectifs puisque seul le projet de l'Espinas présenté avant fin 1999 pourra faire l'objet d'autorisation "sous réserve du strict respect des nouvelles règles d'esthétique qui seront mises en place"; ceci dans une action qui vise la reconstruction à l'identique des bâtiments pour l'installation de logements et d'activités communales ayant une véritable utilité collective.

- Parmi les architectes contactés en vue de l'obtention du permis de construire, Yael Garrigues, architecte à

Rouffiac est intéressé par le projet, ainsi qu'un jeune diplômé de Saint Germain de Calberte; tous deux pourraient intervenir en collaboration avec l'architecte du Parc.

- L'alimentation en électricité est en passe d'être réglée: une ligne EDF va raccorder Saint Maurice à Poussiels, en passant par l'Espinas.

L'alimentation en eau pourrait se faire en même temps, mais d'autres solutions sont à l'étude, dont une recherche sur les sources entre Poussiels et l'Espinas.

Parallèlement une réflexion est menée quant au choix d'une structure de gestion adéquate: cette structure ou convention, établissant un partenariat étroit entre la commune, le PNC, l'association, voire d'autres interlocuteurs publics ou privés, apparaît primordiale pour engager les travaux de rénovation, envisager la gestion future, mais se révèle délicate: quels seraient les rapports à établir avec la mairie de manière à garantir une certaine indépendance, quel poids aurait l'association actuelle ?

Pour terminer sur une note plus créative et concrète, deux actions se mettent en place

deux actions se mettent en place actuellement:

- Une annonce passée dans "Village Magazine" a reçu une vingtaine de réponses de couples intéressés par le projet café-restaurant; il a paru intéressant qu'un couple qui souhaiterait s'investir dans le projet y soit d'ores et déjà associé. La sélection est en cours.

- Après de nombreux débats, une opération chantier de jeunes avec Etudes et Chantiers a été annulée au profit d'une semaine de chantier avec les gens d'ici au mois de juillet 2000. Il s'agira essentiellement d'assurer la mise en sécurité des lieux, par quelques travaux de consolidation des ruines, déblaiement de la grange, etc...

La commune, le PNC, sont sollicités pour la prise en charge des frais de matériaux, la participation des adhérents à ce chantier sera bénévole.

Rendez-vous probablement la deuxième semaine de juillet 2000 à l'Espinas pour un chantier inoubliable ! Apporter sa pelle et sa pioche !

Pascale FILLIAU

Vieux outils vieilles coutumes



Marque: DOLMAR
Moteur: 2 temps
(identique aux
motocyclettes de
l'époque).
Poids: 20 Kg.
Longueur totale: 1,80 m.
Longueur de la lame: 70
cm et 12 cm de large.
Rotation de la lame: A la
sortie du moteur un
ingénieux système
permet de faire effectuer

M. Raymond de
Chapelle de
Poussiels,
commune de Saint Andéol
de Clerguemort s'est servi
de cette machine dans les
années 1945-1946. C'était
la première scie
mécanique introduite sur
les chantiers.

A l'époque il
travaillait pour la société
Hausset Hermet à
Génolhac, qui fabriquait
du tanin à partir du bois
de châtaignier.

L'abattage se
faisait toujours à deux
hommes chacun munis
d'une hache pour
l'entaille. La coupe
s'effectuait au passe-
partout (scie à deux
hommes). Ce n'est qu'une
fois l'arbre au sol que la
tronçonneuse entrait en
action. Elle était
obligatoirement tenue par

deux personnes, une au
guidon, l'autre en face à la
poignée.

Les bûcherons ne
s'en servaient que pour
couper les branches d'un
gros diamètre et
tronçonner le tronc en
billes de 1m 1,20 m ou
1,50 m.

Les billes étaient
refendues aux coins et à la
masse en bois de chêne
vert bien sec (3 à 4 ans de
séchage) cerclé aux deux
bouts. La masse en bois
évite d'abîmer le coin
d'acier et supprime le
risque d'éclats dangereux.
Les bûches de 1,50m ainsi
obtenues pèsent de 50 à
60 Kg.

Ces bûches étaient
chargées sur des camions à
la main, camions qui
portaient de 5 à 7 tonnes
au maximum. A l'usine, le
bois était mis dans une

goulotte puis poussé vers
un énorme broyeur à
vapeur qui le déchiquetait
en copeaux. Ces copeaux
étaient ensuite placés dans
un alambic de cuivre - qui
en contenait plusieurs
centaines de kilogrammes
- chauffé par en dessous
pour extraire le tanin
(façon distillateur eau de
vie).

Les copeaux
déshydratés servaient à
alimenter la chaudière à
vapeur, créatrice de
pratiquement toute
l'énergie de l'usine.

Le tanin lui, était
en grande partie utilisé par
les tanneries du Tarn mais
aussi par la SNCF qui
l'utilisait pour nettoyer les
chaudières et les
tuyauteries des
locomotives. ■

Eric TAMISIER

La queue du cochon

Encore une vieille
coutume qui s'est
perdue...

Comme je l'ai
écrit ci-dessus, les cochons
de nos fermes, quand il en
reste, ne portent plus la
queue en tire-bouchon, car
ils ont été amputés.

Et puis nos
estomacs délicats ne
supportent plus la soupe
au lard... Tant pis !

Cette tradition était
pourtant bien
sympathique, à mon
avis...! ■

Elie PELLEQUER

Note préliminaire:
malgré son titre,
l'article qui suit
peut être lu par un très
large public...

En ces temps de
Mardi-gras, un souvenir
d'enfance m'est revenu en
mémoire: j'ai souvent
entendu dire étant enfant:
"Tiens, ça sera pour faire
carnaval".

La scène se
déroulait invariablement
lorsqu'on tuait le cochon,
souvent à la période de
Noël. La bête, une fois
débarrassée de ses soies,

intestins et autres, était
découpée. A l'extrémité
de la colonne vertébrale et
à l'opposé de la tête se
trouvait la queue du
cochon. En ces temps-là
elle n'avait pas été
raccourcie, comme c'est
le cas aujourd'hui et elle
était réservée pour le
carnaval.

Le jour de Mardi-
gras, ou souvent la veille,
la maîtresse de maison
préparait la soupe d'orge
perlée (encore appelée
grau). La marmotte
mijotait doucement sur le
fourneau ou au coin de la

cheminée. Avec l'orge
perlée cuisaient une
poignée de gros haricots
blancs et la queue du
cochon.

Lorsque la famille
était réunie pour le repas,
chacun avait sa ration de
soupe et bien sûr un bout
de la queue du cochon.
Les enfants ayant un petit
appétit se voyaient
octroyer un petit morceau
vers l'extrémité tandis que
les adultes avaient droit à
la partie la plus charnue et
aussi la plus goûteuse.

C'était ça, faire
carnaval. ■

ah, lisez !

Livre

Balzac et la petite tailleuse chinoise

de Dai Sijie

L'auteur et son ami Luo, deux jeunes fils d'intellectuels pendant la Révolution Culturelle de Mao, sont envoyés dans la campagne pour être "rééduqués".

C'est le récit de leur vie dure, pénible où toute lecture est interdite mis à part le petit livre rouge.

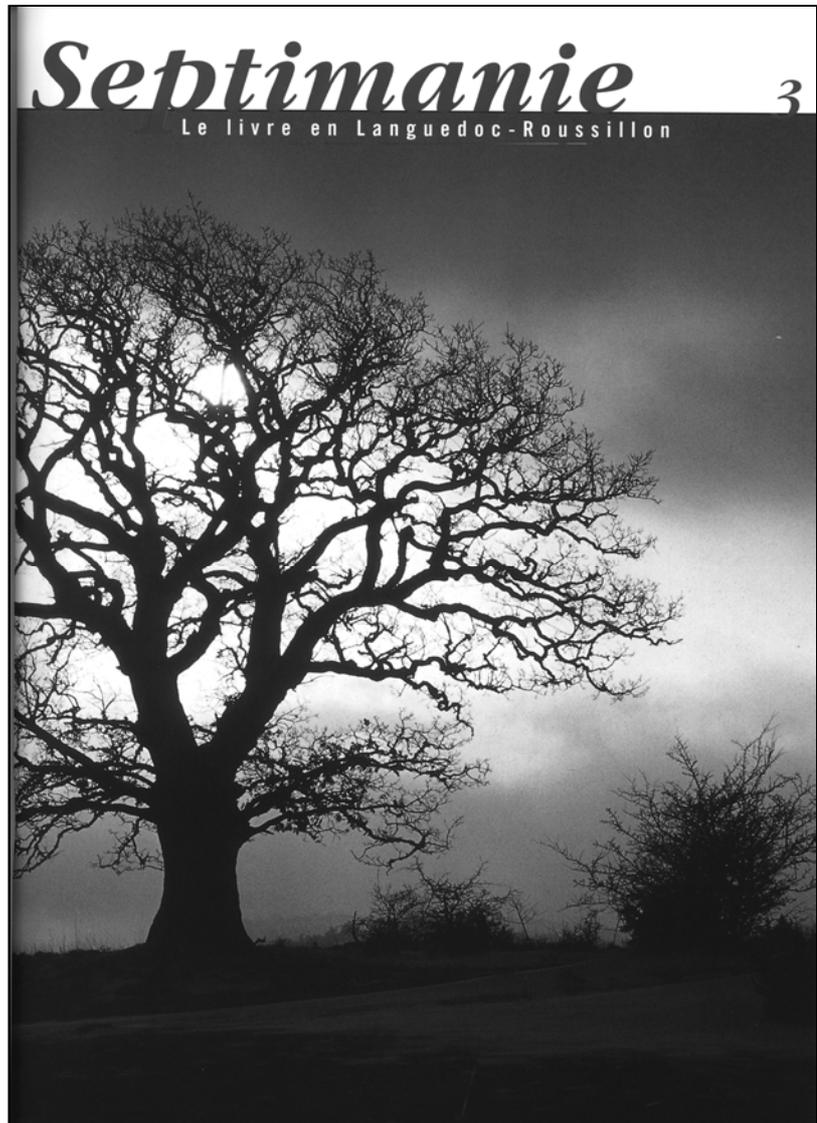
Aussi quand les deux amis tombent sur une valise pleine de romans d'auteurs classiques européens, cela bouleverse leur vie et les transporte de joie. Et Luo, amoureux d'une petite tailleuse sans instruction décide de la transformer par la lecture. Cela ira au-delà de ses espérances.

Par ce roman on découvre ce qu'était la Chine profonde pendant la Révolution de Mao. On suit ces deux jeunes chinois dans les péripéties de leur "rééducation" où triomphe toujours l'enthousiasme de la jeunesse.

"Balzac et la petite tailleuse chinoise".
Editions Gallimard

Suzanne WARROT

Revue



Septimanie Le livre en Languedoc-Roussillon

C'est une très belle revue (76 pages pour le n°3) sur le livre en Languedoc Roussillon. Vous y trouverez une foule d'informations sur les auteurs, les éditeurs,

les nouveautés, les expositions, et les manifestations liées aux livres et à la littérature. On y découvrira par ailleurs des points de vue, des opinions et des "coups de cœur".

Magnifiquement mise en page et d'un prix plus qu'abordable cette revue devrait connaître un

vif succès auprès des adeptes de la lecture.

Revue trimestrielle éditée par la Région Languedoc-Roussillon / Centre Régional des Lettres.

Abonnement annuel 40 F pour 4 numéros
Centre Régional des Lettres,
20 rue de la République,
34000 Montpellier.

A. V.

Action

Inde: 3000 km pour le droit à la terre



**RESEAU
solidarité**
avec le mouvement PEUPLES SOLIDAIRES

En Inde, dans l'état de Madhya Pradesh, la situation des paysans sans terre, des anciens travailleurs liés* et des ethnies locales, n'a pas évolué depuis plus de dix ans, malgré les promesses répétées du gouvernement. La réforme agraire et le code de la terre ne sont pas appliqués: un très grand nombre de personnes disposent d'un titre de propriété mais font le tour des bureaux officiels, leur titre en main. Le gouvernement a simplement oublié de leur indiquer où se situe leur terre ! En fait, beaucoup de terres disponibles ont été accaparées par quelques riches propriétaires ou industriels liés au pouvoir. L'office de forêts en créant des parc nationaux et des réserves (!) a privé les populations indigènes de leurs ressources.

Après de très nombreuses protestations sans résultat, le mouvement Ekta Parishad a lancé une initiative de grande envergure: une action non violente et un appel à la désobéissance civile devant l'injustice permanente, sous forme

permanente, sous forme d'une marche de 3000 km à travers tout l'état de Madhya Pradesh, du 10 décembre 1999 au 20 juin 2000. Ekta Parishad demande à Réseau Solidarité de faire savoir au gouvernement du Madhya que cette manifestation ne passe pas inaperçue dans le monde.

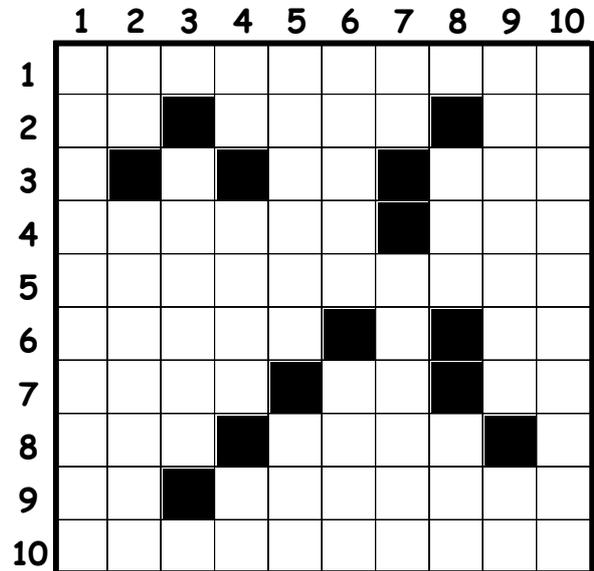
Vous pouvez écrire au Premier Ministre de l'état de Madhya ou à Réseau Solidarité pour participer à cette action.

M. Digvijay Singh,
The Chief Minister
Government of Madhya Pradesh
Shymala Hills Bhopal 2
Madhya Pradesh
India
ou.
Réseau Solidarité
10 quai de Richemont
35000 Rennes
Tel: 02.99.30.60.53

* Un travailleur lié est un homme, souvent paysan ou ouvrier peu qualifié, lié à un grand propriétaire terrien ou à un entrepreneur par une dette. Cette situation dure souvent depuis plusieurs générations les intérêts à taux usuraire ajoutés au capital d'origine rendent le remboursement impossible à envisager . ■

G.G.

Mots Croisés



Jeu proposé par Georges Pons

Horizontalement

1. Vieil écossais. 2. Préposition - Décédée - Saint normand.
3. Phon.: grand - Unité. 4. Inspiratrice - Ceinture. 5. Augmentation... pas toujours attendue. 6. Participation - Dieu brillant. 7. Qui a peu servi - Fleuve italien - Conjonction. 8. Entourée d'eau - Ancien état d'Indochine. 9. Début d'aorte - Voix haute. 10. Vieux portugais.

Verticalement

1. Rituel. 2. Tête de série - Vieux douanier. 3. Trompe. 4. Commence son effet - Prénom allemand - Note. 5. Coup de folie - Pas malin. 6. Célèbre grotte - Modifia pour tricher. 7. Négation - Commune proche de Caën. 8. Encore quelques spécimens en Europe - Joli mois 9. Purge - Négation. 10. Evaluation... presque toujours attendue.

Solution du numéro 45

C	A	N	N	I	B	A	L	I	S	M	E
A	G	I	O	■	A	B	O	L	I	E	S
L	I	E	N	■	L	A	B	O	U	R	■
E	T	R	E	T	A	T	■	T	H	E	S
V	E	■	■	E	N	T	A	■	■	S	U
■	■	C	O	N	C	O	R	D	E	■	■
R	E	A	■	T	O	I	T	U	R	E	S
■	■	F	L	A	I	R	E	R	O	N	S
E	T	E	■	C	R	■	■	S	■	■	E
R	I	S	Q	U	E	■	■	I	D	E	E
■	G	■	■	U	L	S	T	E	R	■	■
C	E	D	E	E	■	■	A	N	U	R	I

tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

Saint Maurice de Ventalon Conseil municipal du 18 Février 2000

Absent : M. SANCHEZ.

La séance du conseil débute sur un exposé d'un agent du Schéma d'Aménagement et de la Gestion des eaux qui explique le principe de fonctionnement et l'organisation de la commission locale des eaux sur le bassin du Tarn, dans le but de protéger, partager, valoriser l'eau et les milieux aquatiques.

■ Délibérations:

- Ligne de crédit: à prendre auprès de la Caisse d'Épargne, d'un montant de 100.000 F, pour abonder la trésorerie de la commune. Dans notre budget, nous avons prévu une recette de 70.000 F de dotation touristique, qui ne nous a pas été versée par le SIVOM en 1999. La ligne de crédit devra donc compenser cette somme.

- Régime indemnitaire du personnel: il sera dorénavant indexé sur l'indice 100 et ne nécessitera ainsi pas de nouvelle délibération.

- Renouvellement du bail de la Vialasse: le loyer de l'école est porté à 2.800 F pour l'année 2000.

- Subventions
PMT 1997: le conseil demande au conseil général d'affecter le PMT 97 d'une somme de 12.000 F pour les travaux sur la réfection de l'AEP du bourg.

- Voyage scolaire: le conseil vote une subvention de 1.500 F pour une classe de découverte à Paris pour les élèves de l'école du Pont de Montvert, dont 5 sont de notre commune.

- Association Bœufs de Pâques: le conseil vote une subvention de 250 F à l'occasion de la foire aux bœufs de Pâques prévue le 2 avril 2000 au pont de Montvert.

- Convention avec "Habitat et Développement Lozère": la commune s'associe au conseil général pour subventionner cet organisme qui peut aider des personnes à faible revenus mal logés, à réaliser des travaux nécessaires pour se maintenir dans leur résidence principale.

- Indemnités percepteurs: le conseil approuve le versement de l'indemnité de conseil pour l'année 99 par moitié à Mme LOUCHE et à M. DUFETEL.

■ Voirie 2000:

Nous prévoyons cette année la réfection de la chaussée du pont des Clouets au cylindre (1 km). Un devis est attendu de M. GRASSET. Le choix d'un bicouche semble prioritaire. Un revêtement en enrobé coûte 97.000 F pour 450m alors que pour la même somme, nous traiterons 1 km.

■ 35 heures:

Lorsque la décision sera prise de passer aux 35 heures, pour les employés à temps incomplet, seuls les salaires seront modifiés pour passer de 17/39ème à 17/35ème et de 20/39ème à 20/35ème.

■ Bilan Association Développement du Canton:

Notre commune héberge le Président de l'association, puisque Jean-Michel VANDERSTEEN a été élu à ce poste. Huit groupes de travail ont commencé à fonctionner. Celui qui s'occupe du devenir de la Tour du Viala recherche toutes les possibilités d'activités pouvant rentabiliser les locaux.

■ Electrification et AEP du Villaret:

Le devis est de 190.000F, la demande de subvention est en cours.

■ Nouvelles lampes:

Le devis pour de nouvelles lampes entre le garage communal et le temple se monte à 13.308F. Le conseil décide de réduire le projet à une seule lampe au carrefour du temple.

■ Baux de location ancienne école de Masméjan et ancienne maison du P.N.C.:

Le renouvellement de ces baux se fait sans changement pour une durée de 6 ans.

Prochain conseil le vendredi 17 mars 2000. ■

Saint Maurice de Ventalon Conseil municipal du 31 Mars 2000

Absents : Mme. DUBOIS et MM. SANCHEZ et RICHARD.

■ Délibérations:

- Délibération est prise pour permettre de toucher la redevance France Télécom pour l'année 1999 et pour un montant de 2.193,98 F

- Décision est prise de souscrire 12 parts sociales à la Caisse d'Épargne pour un montant de 1.574,28 F.

■ Pacte Territorial et Pays de la Lozère:

Une réflexion est engagée à propos des pactes territoriaux de croissance. Ces pactes, ont pour but d'affirmer une vision globale et cohérente du développement de la Lozère. Le conseil décide d'étudier en détail cette proposition d'adhésion lors d'une prochaine réunion.

Une réflexion parallèle sur la notion de "pays" sera également engagée.

■ Comptes administratifs 1999:

Adoptés à l'unanimité des membres présents.

■ Budget primitif 2000:

Commune: équilibré à 748.667 F en fonctionnement et 360.837 F en investissement.

■ Vie de la commune:

- Le chemin de l'école à Masméjan a reçu un apport de terre non justifié. Le conseil souhaiterait rencontrer M. CHAMBOREDON pour débattre de ce problème.

- Les travaux d'enfouissement des réseaux secs du Massufret doivent commencer mi-avril.

- Il est prévu de buser les premiers mètres du fossé du chemin de Masméjan haut, après le croisement du cylindre.

- Des devis ont été établis pour réparer le bardage de la cheminée adossée à la maison ANDRE au dessus du toit de l'ancienne maison du P.N.C. Les montants varient de 33.800 F à 56.000 F. LE conseil décide de demander un nouveau devis sans faire appel au bardage.

■ Sentiers de découverte du canton:

Le débroussaillage est pris en charge par le SIVOM; il sera nécessaire d'établir une convention avec les propriétaires dont les terrains sont traversés par les sentiers de découverte. Ceux-ci peuvent se renseigner en mairie. ■

Saint Maurice de Ventalon Conseil municipal du 10 Avril 2000

■ Comptes administratifs eau et ordures 1999:

Votés à l'unanimité.

■ Budgets primitifs 2000:

Eau: équilibré à 54.168 F en fonctionnement et à 230.095 F en investissement.

Ordures ménagère: équilibré à 75.276 F en fonctionnement et à 35.709 F en investissement. ■

Saint Frézal de Ventalon
Conseil municipal du 25 Février 2000

Compte-rendu sommaire:

Tous les membres sont présents sauf:

Excusés:

- M. J-CI Lieber, procuration à E. Passebois.

- Th. Maurin, procuration à M-Cl. Ventura.

Non excusés: MM. Bréguiboul et Guittard.

G. Alise est nommé secrétaire de séance.

Le prochain conseil municipal est fixé au vendredi 31 mars à 20h30.

■ Commentaires sur le compte-rendu du 10 Décembre 99:

Ils portent sur

- l'anglais à l'école

- le coût du photocopieur

- la subvention au Foyer Rural "Regain".

■ Préparation du budget primitif 2000:

- Les travaux à l'Ayrolle: les finitions autour des maisons et sur l'aire de jeu s'imposent...

- L'entretien des routes: goudronnages importants à l'Ayrolle, au Géripou, à Conches. Travaux de maçonnerie sur la route au niveau du Grenier. "Emplois" d'entretien assurés par la DDE sur toute la voirie.

- Travaux d'entretien à l'école (cour et crépis sur les murs).

- Achat de la propriété Teissier et de la parcelle non partagée Teissier / Fages au Cheylen

- Travaux de voirie à l'école (cour et crépis sur les murs).

- Achat de la propriété Teissier et de la parcelle non partagée Teissier / Fages au Cheylen

■ Contentieux:

- Marchés à revoir pour les travaux d'AEP.

- Affaires avec Alain Veillard (effondrement de la route de l'Arbousset - passage du chemin de la Combe).

- Voirie à Cessenades

■ Délibérations diverses:

- Tarifs des repas à la cantine.

- Terrains de Vimbouches.

- Assurances CNP.

- Subventions accordées par la commune.

■ Gestion de la maison communale:

Elle est assurée par le foyer rural Regain qui rembourse à la mairie le coût de la consommation électrique. Ce principe est maintenu.

■ Discussions sur le POS:

Il est décidé de consulter tous les propriétaires fonciers de la commune avant d'envisager une éventuelle révision.

■ Questions diverses:

- Parking de la maison communale

- Etat des impayés.

Note du Maire: (fin avril 2000).

1) Les comptes-rendus intégraux du CM peuvent être consultés chez les conseillers ou à la mairie. Il sont transmis avec "le Vent des Bancels" à tous les administrés de Saint Frézal.

2) Jugements ont été rendus:
- effondrement du chemin de l'Arbousset: la commune est condamnée à payer à M. Veillard 9.000F.

- Chemin de la Combe: M. Veillard est condamné à libérer le passage.

3) Mlle Françoise Soustelle a retiré à la mairie l'usage du parking de la salle communale.

4) La Préfecture a autorisé la commune à fixer le prix des repas de la cantine scolaire à 17,50 F.

Saint Frézal de Ventalon
Conseil municipal du 31 Mars 2000

Compte-rendu sommaire.

Tous les membres sont présents exceptés:

Absent excusé; M. Serres qui donne pouvoir à J. Iaquina.

Absents non excusés: MM. Bréguiboul et Guittard.

Mme M-CL. Ventura est nommée secrétaire de séance.

■ Vote du budget primitif 2000:

De nombreuses et importantes dépenses sont envisagées. Elles ne sont pas le fruit de délire mégalo maniaque mais correspondent bel et bien aux besoins de la commune si on veut qu'elle satisfasse aux besoins de notre population.

- Budget général
Fonctionnement 1.180.795 F.
Investissement 697.551 F.

- AEP

Exploitation 113.374 F.

Investissement 1.278.899 F. (imposé par la mise en conformité des captages).

- Ecole 159.340 F

- Ordures ménagères 60.641 F

Comment arriver à financer cela ? Nous n'avons pas voulu augmenter les impôts locaux (4 taxes). il va falloir trouver des subventions. Certainement emprunter dans la limite de nos possibilités.

Je souligne deux discussions:

- Le coût de la revue "le Vent des Bancels". Voici en détail le bilan du N° 45:

Tirage 320 exemplaires (St Andéol 55, St Maurice 35, St Frézal 135, Abonnés 93 dont 30 déjà comptés pour St Frézal, Réseau et Dépôt 7, Supplément 25).

Dépenses: mise en page 2.520,00 F (28 heures comptabilisées, mais 60 réelles, soit 32 de bénévolat), papier 600,00 F, envois poste 700,00 F, photocopies 633,60 F (7040 pages A3 à 0,09 F

coût de la maintenance - ce chiffre ne tient pas compte de l'investissement), main-d'œuvre tirage 0,00F (0 heure comptabilisée, mais 25 réelles soit 25 de bénévolat). Total dépenses: 4.453,60 F.

Recettes: Abonnements 3.000,00 F (12.000/4), participation St Andéol 625,00 F (2.500/4), participation St Maurice 500,00 F (2.000/4). Total recettes: 4.125,00 F

Solde négatif à charge pour la commune de St Frézal: 328,60 F, soit 2,43 F par journal.

Une hypothèse de tirage à l'extérieur avec un coût de 6,00 F par journal, amènerait un solde négatif de 1.015,00 F à la charge notre commune.

Le tirage par nos soins est donc maintenu. Accord de l'ensemble du conseil.

- Le paiement à Mlle Françoise Soustelle du parking face au Temple-Maison communale.

■ Pacte Territorial de Croissance:

Il est proposé par le président du Conseil Régional. Nous y adhérons (6 voix pour, 1 abstention). Mais le conseil refuse l'adhésion au "Pays de Lozère".

■ Questions diverses:

- Arrêté sur la divagation des chiens errants (affiché à la mairie).

- Révision éventuelle du POS.

Ecoulement des eaux de pluie à Vimbouches.

- Matériel pour les employés communaux.

- Programme voirie 99. La réalisation a fait l'objet de réserves qui ne sont pas encore levées.

- Informations sur l'Association de développement cantonal.

Note:

Les remarques présentées pour le compte rendu su conseil municipal du 25/02 sont toujours valables.

de Sambuget vers le Refuge.
* restes à réaliser 99: 35.000 F
* enduits de l'école du Cros aménagement de ses pourtours: 150.000 F (subv.=75.000 F - affectation PED et PMT 99).

5/ Ecole du Cros: reste à réaliser 98: 2.000 F en dépenses et 212.000 F en recettes.

6/ Adductions d'eau: il est décidé, à l'unanimité, de solliciter un bureau d'études pour réaliser un examen complet sur les apports en eau et la situation des adductions dans chaque hameau de notre commune. Somme allouée 40.000 F (subventions possibles).

■ Demandes de subventions:

* L'association "Sauvage" sollicite une subvention de 2.000 F pour l'achat d'équipements nécessaires à la réalisation de leur camp d'enfants de l'été 2000. Le conseil accorde cette subvention à l'unanimité, sous la condition que ce camp de vacances se réalise.

* Par courrier, l'association "L'Espinassins" présente un bilan de ses réalisations 99. Elle propose au conseil municipal une rencontre afin de réfléchir sur le type de partenariat à mettre en place à l'avenir entre l'association, la mairie et d'autres collectivités locales. Cette proposition est acceptée. L'association propose de réaliser un chantier d'une semaine ayant pour but la consolidation et la préservation des ruines. Les travaux seront: clôture de la partie amont du mas, démolition des parties fragilisées de la grange, nettoyage du sol et pose d'un portail dans la grange. Ces travaux réalisés bénévolement par les adhérents de l'association, sont estimés à 10.000 F. pour les matériaux. Une subvention de cette somme est sollicitée auprès de la mairie. Après délibération, par 6 voix pour et 2 voix contre, le conseil accorde une subvention de 5.000 F, les 2 voix contre, favorables à la

réalisation de ces travaux urgents, préférant que la mairie finance directement les matériaux.

■ Questions diverses:

* Date des encombrants: première quinzaine de mai.

* Nettoyage de la source du Cros: il sera effectué par les "Contrats Verts" et pris en charge par le PNC.

* Eliane Petit propose à la mairie la location de bureaux au Pré-Neuf. La mairie n'est pas intéressée, mais en informe la population.

Fin de la séance à 21h15. ■



Le 8 avril 2000, à 16h30, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sur convocation du Maire.

Etaient absents: MM. Mazoyer et Rédarès, le premier ayant donné procuration à M. Vielzeuf, le second à M. Mathieu, Maire.

La séance commence par la lecture du compte rendu de la réunion précédente, accepté et signé par tous.

L'ordre du jour est ensuite abordé:

■ Le compte administratif 1999

présenté par M. Clarisse, montre:

- En fonctionnement, les dépenses prévues ont été réalisées (à hauteur de 71 % en ce qui concerne les charges générales, 98% pour les charges de personnel). Pour les recettes, il est à noter que cette année, le SIVOM du Mont Lozère n'a pas versé aux communes leur part de dotation touristique (40.000 F pour St Andéol). Ces sommes seront gérées directement par le SIVOM pour la réalisation de projets intercommunaux. Excédent de l'exercice:

196.6000 F.

- En investissement, les dépenses réalisées se montent à 793.056 F, les recettes à 283.949 F ce qui fait apparaître un déficit de 509.107 F pour l'exercice 99. Les travaux réalisés ont été ceux de la restauration de l'école du Cros et ceux de voirie.

Le résultat 99 est affecté pour 529.690 F au déficit d'investissement, et 125.457 F en excédent reporté.

Le compte administratif est accepté par 6 voix pour, 1 voix contre.

■ Une délibération est prise à l'unanimité pour ne pas augmenter le montant des 4 taxes.

■ Le budget primitif:

* En fonctionnement (625.656 F), il est prévu, par rapport au budget 99, une augmentation des charges de personnel (21.000 F) et d'entretien de voirie (30.000 F). Les associations *Sauvage, Pelous et L'Espinassins* recevront une subvention respectivement de 2.000 F, 3.000 F et 5.000 F. Pour les écoles primaires du Collet de Dèze et St Frézal de Ventalon, un montant de 200 f par enfant scolarisé est prévu. Pas de variation importante dans le chapitre des recettes (500.000 F).

* En investissement (1.882.576 F). Les prévisions des dépenses sont:

- achat d'un véhicule communal (20.000 F),
- l'acquisition de terrains (60.000 F),

- travaux de voirie (100.000 F) et restes à réaliser (121.000 F),

- aménagement extérieur de l'école du Cros (150.000 f),

- étude sur le réseau d'eau (40.000 F) et adductions d'eau (730.000 F),

- opérations financières (115.000 F).

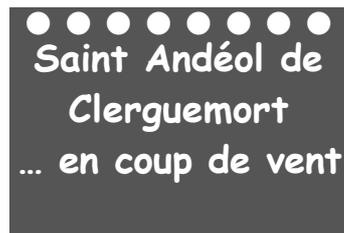
Le vote du budget primitif: 7 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention.

Plus de précision le budget est consultable en mairie.

■ Questions diverses:

- Avant la fin du mois de mai, la mairie doit présenter au Conseil Général une prévision des effectifs des enfants utilisant un circuit de transport scolaire. Une réunion des parents concernés sera organisée en ce sens.

- Une étude d'un plan paysager de la route des crêtes (allant du Refuge à la Croix de Berthel) devrait bientôt se réaliser: une première réunion aura lieu au mois de mai avec les maires de toutes les communes concernées (Chamborigaud, Le Collet, Vialas, St Frézal, St Maurice et St Andéol), la DDE, les associations intéressées. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.



Programme de l'association Pelous

* Samedi 24 juin:

Fête de la St Jean .
Rassemblement à 20h à l'Espinassins. Possibilité d'acheter son pique-nique sur place.

* 29 Juillet:

Soirée rencontre et repas au temple (paëlla ou autre...).

* 11 Août:

Concert au Temple.

* Courant Septembre:

Vide-grenier (date et lieu à préciser).

* 28 Octobre:

Fête de la Châtaigne.

* 20 Décembre:

Fête de Noël.

en coup de vent

Saint Frézal de Ventalon

Nos peines Janine Pantel

Samedi 11 mars nous conduisons Janine Pantel, née Hugon à sa dernière demeure. Évidemment Janine qui était partie de sa maison natale du Viala au milieu des années cinquante n'était plus très connue que des plus anciens d'entre nous : elle ne revenait que rarement au pays pour effectuer, chaque été, un court pèlerinage dans cette maison qu'elle avait quittée à regret.

Elle avait épousé un gendarme qui, au hasard des brigades, l'avait conduite au Collet-de-Dèze, puis à Saint, Martin-de-Londres plus lointain où elle "avait fait sa vie". Elle s'est éteinte à 72 ans, frappée, comme on dit, par une cruelle maladie. Que les siens trouvent dans ces mots, le témoignage de notre meilleure sympathie.

Raoul Saix

Le 16 mars, Raoul Saix nous quittait pour l'éternité.

Cévenol de souche, marié à une Cévenole de souche, il a passé sa vie à la Cabanelle, superbe hameau de notre commune et il a fait en sorte que son fils, sa belle-fille, ses petits-enfants... s'attachent à cette terre et en assurent la pérennité. Passé sa vie... pas exactement puisque le rythme en a été interrompu par la triste période de 1939-1945 un an de "drôle de guerre" et puis, après 1940, 5 ans - beaucoup moins drôles - prisonnier en Allemagne, près de Dortmund à travailler dans une usine.

Cinq ans de souffrances, de peur, d'inquiétude de ne plus revoir ses chères Cévennes et ceux qu'il y avait laissés. Il nous avait raconté ses souvenirs dans un numéro récent de notre journal local. Et puis, le cauchemar a pris

fin, Raoul est revenu "vivre entre ses parents le reste de son âge", comme disait le poète. sans jamais renoncer à son destin initial, sans, se laisser attirer par la ville, comme l'avaient fait pas mal de ses amis de jeunesse.

Agriculteur émérite, essentiellement éleveur de moutons, dont il conduisait le troupeau au rythme des saisons de la Cabanelle, à l'Ausset, au Viala, il a mené une vie saine et active sans jamais arrêter. À 85 ans passés, il gardait encore son petit troupeau de chèvres et était capable, à l'automne, de ramasser plusieurs centaines de kilos de châtaignes.

Et puis, le grand âge, près de 90 ans, a eu raison de ses forces. Il s'en est allé rejoindre, accompagné par une foule immense qui témoigne de la sympathie portée à cette famille et à l'ombre des drapeaux des Anciens combattants, ses aïeux et ses chers : son épouse Albertine, son beau-frère Albert les plus proches.

Il repose à présent ans le petit cimetière de tradition huguenote, au bout de la prairie.

Et voilà, quand il se lèvera, il pourra voir les siens continuer son oeuvre. Dormez en paix Raoul, vous avez bien mérité de la Cévenne.

Aux vôtres, aujourd'hui dans la peine, toute notre profonde et sincère amitié.

Yves Soustelle

Yves Soustelle, très attaché à sa maison familiale de la Cure, en notre commune, où il avait choisi de passer sa retraite, s'en est allé relativement jeune encore. Nous l'avons accompagné à sa dernière demeure ce dimanche 9 avril sous un ciel gris et chargé d'averses, sombre comme pouvait l'être l'événement.

Yves Soustelle était né à Marseille en 1934 à une époque où son père s'était expatrié pour y trouver du travail. Lui avait "fait sa vie" à Nîmes et avait été membre,

pendant un temps, de l'équipe municipale ce qui avait valu la présence, à ses obsèques, de nombreuses personnalités gardoises.

A son épouse, à sa famille endeuillée, nous présentons nos sincères condoléances.

Juliette Vidal

L'émotion est grande à Saint Frézal: notre doyenne s'en est allée dans la lumière de Mai; elle avait 92 ans ! Et ce mardi 09, quand nous l'avons conduite au cimetière familial de la Ponge, les larmes qui tombaient du ciel étaient celles qui accompagnaient notre tristesse.

Juliette Vidal est née Pin, en 1908 au pont de Montvert; troisième d'une famille de quatre filles, elle ne connaît pas une enfance particulièrement facile: le papa atteint par l'affreuse "grande guerre" meurt très tôt après son retour et la charge est dure pour la maman restée seule. Juliette, au début des années 20 est "louée" comme on disait alors, dans une famille à Saint Julien d'Arpaon; l'école et les jeux n'y sont pas de mise.

A 22 ans, Juliette se marie avec Jean Vidal, elle vient s'installer à la Ponge, dans notre commune et aide son mari et son beau-père aux travaux de l'épicerie. Au milieu des années 30, Jean comme beaucoup de jeunes hommes de sa génération, s'en va gagner sa vie "loin de la terre où il est né" et entre dans le service de la météorologie nationale. Stage à Paris (Juliette reste à Florac) Marseille, Marignane, Millau.

La carrière se déroule, des enfants participent à une belle famille. Et à la retraite sonnée, Jean et Juliette reviennent à la source Saint frézalienne. Le bonheur paisible y est de courte durée, Jean meurt trop jeune en 1965. Juliette reste à la Ponge: il y a encore des parents, des voisins et puis elle va chez ses enfants à Paris, à Clermont Ferrand... Jusqu'au début octobre 1990 où elle éprouve le besoin d'une

vie plus paisible. Elle s'installe alors dans cette magnifique et incomparable maison d'accueil du Collet de Dèze "La Soleillade": non pas en retraite passive mais avec toute la vitalité, le dynamisme de la vie bien remplie et habituée à l'effort; elle est de toutes les activités à l'intérieur et à l'extérieur de la maison, elle visite les uns, soutient les autres... jusqu'à ce dimanche fatal.

"Un cœur simple" aurait dit Flaubert, mais tellement empli d'amour, de générosité, digne et serein, tellement tournée vers les autres...

A Huguette, Claude, Daniel, ses enfants, à sa sœur, à ses petits enfants dont un a dit, lors des obsèques, au nom des autres, toute la tristesse qu'ils éprouvaient, tout le vide qu'ils allaient ressentir.

Nous leur disons - ceux d'entre-nous qui étions au temple ou au cimetière, ceux tout aussi nombreux qui n'avaient pas pu se déplacer - nos vives et sincères condoléances et les assurons de notre profonde sympathie.

Saint Maurice de Ventalon

Nos peines Eva Velay

Cette après-midi du jeudi 11 mai, notre temple n'était pas assez grand pour accueillir cette foule nombreuse qui était venue entendre le message d'espérance, prononcé par le pasteur Jérôme Sabatier à l'occasion des obsèques d'Eva Velay. Éva nous a quittés dans sa 86ème année pour aller rejoindre pour l'éternité son André. Sa prière a été exaucée. Deux mots résumant sa vie : amour et courage.

Nous présentons à toute sa famille nos sincères condoléances et l'assurons de notre sympathie.